

● **Journée nationale de l'artiste**
Larbaoui préside la cérémonie de remise du Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs

Lire page 16

● **Le génocide continue**
210 martyrs et 400 blessés dans l'agression sioniste au centre de Ghaza

Au moins 94 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, samedi, dans un nouveau massacre commis par les forces sionistes dans le camp de Nuseirat et diverses zones du gouvernorat central de la bande de Ghaza, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps d'au moins 94 Palestiniens tués dans les attaques contre Al-Nuseirat et d'autres zones du centre de Ghaza, ainsi que des dizaines de blessés lors de ces attaques, sont arrivés samedi à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqqa, indique la même source.

Lire page 16

● **EN**
L'heure est au rattrapage !

Pas le temps de cogiter. Alors que la défaite cuisante face à la Guinée n'est pas encore digérée, la sélection nationale s'est envolée, hier après-midi, à destination de Kampala City pour y affronter, lundi à 17h, l'équipe ougandaise. Un match comptant pour la 4^e journée des éliminatoires pour la Coupe du monde 2026. Au vu du classement du Groupe G, à l'issue de la 3^e journée, les cartes sont complètement redistribuées. On constate un regroupement en tête de quatre équipes partageant la première place avec six points chacune. Il s'agit de l'Algérie, la Guinée, l'Ouganda et le Mozambique, alors que le Botswana (3 points) et la Somalie (0 point), ferment la marche.

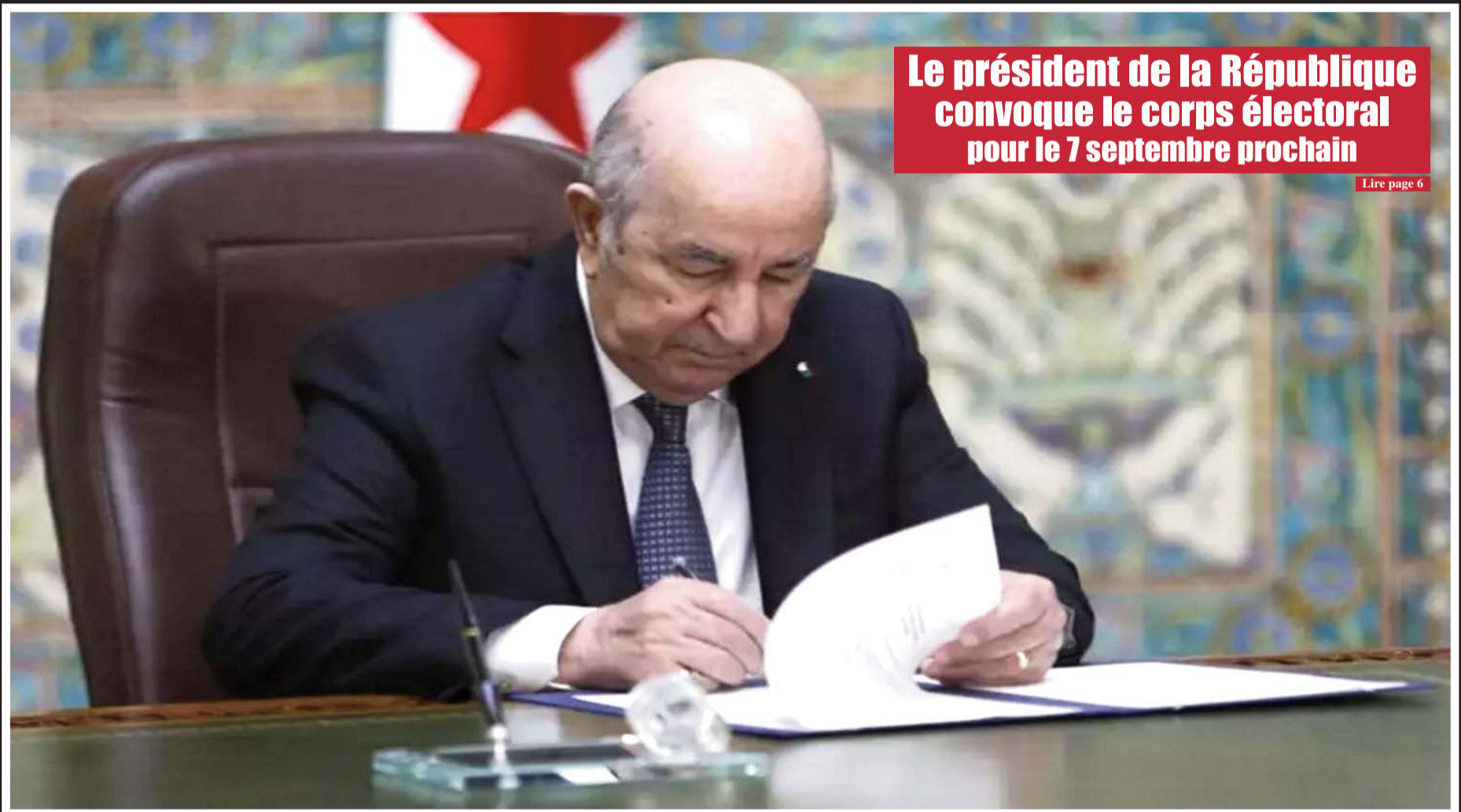
Lire page 15

Convocation du corps électoral

Tebboune enclenche la dynamique de la Présidentielle

● Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre prochain. Le même décret présidentiel fixe le début de la révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin et sa clôture au jeudi 27 juin 2024.

Lire page 3



Le président de la République convoque le corps électoral pour le 7 septembre prochain

Lire page 6

Photo : D.R. ©



Education

Plus de 860 000 candidats passent le baccalauréat

Plus de 860 000 candidats passeront les épreuves du baccalauréat (session 2024) à partir de ce matin à travers 2869 centres d'examen au niveau national. Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale, 862 733 candidats sont inscrits à cet examen national, prévu du 9 au 13 juin, dont 36,23% de candidats libres et 60% de filles. Ils seront également 971 candidats aux besoins spécifiques pour passer le baccalauréat, des mesures ayant été prises pour les mettre dans de bonnes conditions, avec notamment des sujets en braille pour les déficients visuels et des aménagements spécifiques pour les élèves souffrant d'un handicap moteur. A noter que la session 2024 est marquée par l'organisation du premier baccalauréat de la filière Arts, qui concerne 146 candidats répartis sur quatre (4) spécialités (musique, cinéma/audio-

visuel, théâtre et arts plastiques), lesquels ont passé les épreuves pratiques, le 28 avril dernier au niveau du Lycée national des Arts Ali-Maâchi. Compte tenu de l'importance de cet examen national, toutes les mesures organisationnelles ont été prises pour assurer le bon déroulement des épreuves, avec la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux pour un maximum de rigueur. «Les sujets des examens seront à la portée des élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre, car ils sont puisés dans le programme dispensé en classes durant l'année scolaire», avait affirmé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, appelant les candidats à prendre leurs précautions pour éviter d'arriver en retard, d'autant que les centres d'examen seront ouverts une heure et demi avant le début des épreuves.

Lire page 4

21 Echos du jour

Protection civile

13 morts et 495 blessés en 48 heures

Treize personnes ont trouvé la mort et 495 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route enregistrés au cours des dernières 48 heures à travers le pays. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec trois personnes décédées suite au renversement d'un camion survenu sur le chemin de wilaya N° 142 commune d'Idless. Par ailleurs, on enregistre l'intervention des plongeurs de la Protection civile pour le repêchage de trois personnes décédées noyées à

Biskra, Ouled Djelal et Tizi-Ouzou. Aussi, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de huit incendies urbains et industriels et divers à travers les wilayas d'Alger (deux incendies), Chlef (1), Blida (1), Boumerdès (1), Bordj Bou-Arréridj (1), Mostaganem (1) et Médéa (1). Par ailleurs, le dispositif de lutte contre les incendies de forêt, maquis, récolte et palmeraies a procédé durant la même période à l'extinction de 101 incendies à travers plusieurs wilayas du pays.



Gendarmerie d'Oran 72 passeurs dont 26 étrangers arrêtés par les gendarmes

Plusieurs tentatives d'émigration clandestine ont été déjouées par les unités du groupement de la gendarmerie d'Oran et plusieurs réseaux criminels spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer ont été arrêtés. En effet, l'intensification des investigations et l'exploitation du renseignement ont permis aux enquêteurs de mettre sur pied un important plan avec l'installation de plusieurs points de surveillance au niveau de différentes issues, un dispositif qui, selon les mêmes sources a donné ses fruits et a donné lieu à l'arrestation de 72 individus dont 13 Marocains et 13 Syriens. Ces opérations ont permis également de saisir trois embarcations, dotées de plusieurs moteurs, un scooter des mers, un véhicule touristique, un autre utilitaire, une moto, des montants de 83.000 DA, 6.050 euros et 768 dollars en plus de 23 jerricans de carburants de 30 litres chacun, des boussoles, des passeports et des portables. Ils seront présentés au tribunal pour organisation de traversées clandestines. Il y a lieu de noter que ces organisations criminelles promettent d'aider de nombreux jeunes à quitter clandestinement le territoire national moyennant d'importantes sommes d'argent.

Lutte contre les incendies Des feux de forêt dans huit wilayas

Les services de la Protection civile ont annoncé, ce soir à 20h00, l'état général des feux de forêt. Dans un communiqué qu'ils ont rendu public, les mêmes services ont indiqué que les feux de forêt ont pris dans la wilaya d'Aïn Defla, où ils ont touché des arbres fruitiers dans la localité de Hoceinia. Dans la wilaya de Mila, les feux ont pris dans des récoltes agricoles au lieu-dit Sibari, dans la muni-

palité de Grarem Gouga. Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ajoute la même source, les feux ont pris dans la commune d'Ouaguenoun et dans le village de Tamdikt, commune de M'kira. Un autre feu a pris dans la forêt de la commune de Tirmatine et l'opération d'extinction est en cours, précisent les services de la Protection civile. A Bouira, des feux ont pris dans des récoltes agricoles dans la commu-

ne de Lakharia. Des feux de forêt se sont aussi déclarés dans la wilaya de Mostaganem, notamment, dans la forêt de Bourhama, commune d'Abdelmalek-Ramadan. Un autre feu de forêt s'est déclaré à Médéa, au village d'Aïn Smaïl, dans la municipalité d'Ouamri, alors qu'à Tlemcen, un feu de forêt a pris à Sidi Abdallah, conclut le communiqué de la Protection civile.

Aïn Defla

Arrestation de quatre individus dont de deux repris de justice et saisie de psychotropes

Dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, les éléments de la Police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Boumedfaâ ont mis fin aux agissements de quatre malfaiteurs âgés de 35 et 40 ans, dont deux repris de justice spécialisés dans la vente de psychotropes. Cette affaire a été enclenchée suite à des informations recueillies par les policiers indiquant que des repris de justice vendaient et transportaient une quantité importante de cette substance. Sous la

supervision du parquet régional compétent, les policiers ont élaboré un plan de sécurité et de recherche qui a abouti à l'identification du suspect ainsi que ses complices. L'opération de surveillance nocturne de la personne suspecte a abouti à son arrestation au niveau d'un des quartiers de la ville Boumedfaâ, et à la saisie d'une quantité importante de substances psychotropes qui était en sa possession. Étendant la juridiction et la perquisition au domicile d'un complice, l'un des autres suspects également arrê-

tés a permis la saisie d'une autre quantité de substances psychotropes s'élevant à 1200 gélules, outre des sommes d'argent estimées à 2 millions de centimes et des armes blanches. Les mis en cause ont été déferés devant le parquet judiciaire compétent pour détention, vente et commerce de stupéfiants et de substances psychotropes, de promotion à des fins d'usage illicite de drogues à travers les réseaux sociaux et de détention d'armes blanches interdites sans justification légale.

Ils faisaient régner un climat de terreur à Sidi Thameur (M'sila)

La police met fin aux agissements d'un groupe de six personnes

Les services de sécurité de la wilaya de M'sila ont procédé, récemment, à l'arrestation de six personnes qui semaient la terreur dans la localité de Sidi Thameur. L'opération fait suite au signalement d'un citoyen via la page Facebook officielle de la Sûreté de la wilaya de M'sila, selon lequel il y avait un groupe de personnes créant une atmosphère d'insécurité et mettant en danger la vie des citoyens en utilisant des armes blanches dans les quartiers de la ville de Sidi Thameur. Suite à ces informations, la cellule de

communication des relations publiques a immédiatement avisé la sûreté de Sidi Thameur pour l'ouverture d'une enquête. Les investigations ont révélé que ces mêmes services de sûreté urbaine avaient enregistré plusieurs cas liés à des coups et blessures volontaires avec des armes tranchantes au cours de la période récente via les numéros verts (1548 et 17). Poursuivant leurs recherches, ils ont pu identifier des suspects membres du gang et avec l'obtention d'un mandat de la part du parquet compé-

tent, les policiers ont perquisitionné les domiciles des suspects et procédé à l'arrestation de six personnes, tandis que six autres sont en état de fuite. Lors de la fouille des lieux, les enquêteurs ont trouvé 16 armes blanches de différentes tailles, des épées de fabrication traditionnelle, un couteau, plusieurs types de couteaux et un lance-flammes. Les mis en cause seront déferés devant le procureur de la République près le tribunal de M'sila pour constitution de bande de malfaiteurs utilisant des armes blanches.

RD Congo

13 décès suite à la pollution d'une rivière dans la province de Bas-Uele

Treize personnes sont mortes durant le mois de mai 2024, dans les douze villages riverains de la rivière Tél, dans la province de Bas-Uele, en République démocratique du Congo (RDC), ont rapporté, ce samedi, des médias citant des sources locales. Le président de l'assemblée provinciale du Bas-Uélé, Simon Tutu, a indiqué que ce drame serait occasionné par la pollution des eaux de la rivière Tél située non loin de la limite entre le Bas-Uele et la province de la Tshopo. Il a affirmé que «cette pollution qui est causée par l'exploitation minière dans la région de Mangi, dans le territoire de Banalia, affecte les villages situés le long de cette rivière». D'après des études menées dans le Bas-Uele, «les habitants de ces villages, consomment les eaux de la rivière Tél, qu'ils utilisent aussi pour se laver et pour la lessive». En plus des treize décès répertoriés au mois de mai dernier, les résultats de ces études évoquent aussi des dégâts sur le plan environnemental du fait de cette pollution.

Sétif

Huit blessés dans un accident de la circulation près de Beni Fouda

Un accident de la circulation survenu, ce samedi, sur la route nationale N° 77, au lieu-dit Hasbia, dans la commune de Beni Fouda (nord de Sétif), a occasionné des blessures de différents degrés de gravité à huit personnes, selon la Protection civile. Le commandant Ahmed Lamamma, responsable de la communication de la Direction de la Protection civile, a déclaré que l'accident, une violente collision entre un véhicule de tourisme et un véhicule utilitaire, a fait huit blessés

(cinq hommes âgés de 29 à 51 ans, deux enfants de 11 et 12 ans et un bébé de 6 mois). Selon le même officier, les éléments de la Protection civile des communes de Djemila, d'El Eulma et de Beni Aziz sont intervenus pour secourir et évacuer les blessés vers le service des urgences de l'hôpital Sarroub-Khatir d'El Eulma. Les services de sécurité territorialement compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

<p>Edité par la Sarl Echo Médias Algérie</p> <p>L'ECHO D'ALGERIE</p> <p>Quotidien National d'Information</p> <p>Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou</p>	<p>Directeur de la Publication Ahsene Saaid</p>	<p>Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères Bouadou - Bir Mourad Raïs - Alger</p> <p>Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02</p>	<p>«POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :</p> <p>L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.</p> <p>Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz</p>
	<p>Directrice de la Rédaction D' Lila Meraou</p>	<p>Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04</p>	
	<p>Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi</p>	<p>Compte N° : 00500111400213631013</p>	
	<p>Directeur Technique Walid Boumaaraf</p>	<p>Diffusion Ouest-Centre-Est Zigzag Presse Impression SIA</p>	

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Convocation du corps électoral

Tebboune enclenche la dynamique de la Présidentielle

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre prochain.

Le même décret présidentiel fixe le début de la révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin et sa clôture au jeudi 27 juin 2024. Avec la décision de convoquer le corps électoral, le chef de l'Etat aura ainsi enclenché la dynamique du processus électoral pour ce rendez-vous dont l'importance s'avère cruciale pour l'avenir du pays. Dans cette perspective, plusieurs partis politiques ont décidé de participer à l'élection présidentielle, soulignant leur engagement à garantir la préservation des constantes nationales et à poursuivre le projet d'édification de l'Algérie nouvelle et de ses institutions dans le cadre de la Constitution et des lois de la République, outre le renforcement du front interne et la consolidation de l'unité nationale face aux différents défis internes et externes. Ils ont considéré qu'un front intérieur fort et solide est à même de nous permettre d'être au diapason des réformes opérées en Algérie, se disant optimiste quant aux réalisations accomplies sur le terrain. Ils ont également mis en avant la dynamique économique inédite que connaît l'Algérie dans les différents domaines, dont l'agriculture, la santé, le bâtiment et autres, rappelant que cette dynamique a suscité la haine de certains pays qui n'ont eu de cesse de remettre en cause la véritable situation de l'Algérie aujourd'hui. Se félicitant de la décision souveraine prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'éviter tout recours à l'endettement extérieur et des mesures prises par le gouvernement à l'effet de mettre fin à l'importation anarchique, ces formations politiques ont salué les positions de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde, notamment la cause palestinienne. Ils ont insisté, à cette occasion, sur la nécessité de préserver ces acquis réalisés par le travail, par fidélité aux sacrifices et au serment des chouchada, tout en faisant face aux défis actuels auxquels est confrontée l'Algérie. Ils ont, en outre, appelé à «un sursaut novembriste» lors de la prochaine Présidentielle, et ce, en parachevement du processus d'édification du pays, saluant les efforts des éléments de l'Armée nationale populaire stationnés aux frontières pour la protection de notre intégrité territoriale contre les différentes menaces. Dans cette même perspective, les partis du FLN, du RND, le Mouvement El Bina et le Front El Moustakbal avaient annoncé la création d'une nouvelle alliance politique pour réaliser un consensus national et édifier une Algérie forte. Lors d'une rencontre de concertation ayant regroupé les chefs des quatre partis, Abdelkrim Benmbarek, Mustapha Yahy, Abdelkader Bengrina et Fateh Boutbig, au siège du parti du FLN, M. Benmbarek a indiqué que cette rencontre «scelle une alliance politique entre des formations partageant des dénominateurs communs et des objectifs clairs visant à réaliser un consensus national pour protéger les intérêts du peuple et appuyer toutes les démarches participant de l'édification d'une Algérie forte». Relevant que son parti «œuvre à nouer des liens avec les autres partis présents sur l'échiquier politique, notamment au niveau des deux chambres du Parlement et des Assemblées locales de wilaya et communales, à partir de son programme inspiré des principes du 1^{er} Novembre pour la construction d'un Etat démocratique populaire et social dans le cadre des principes islamiques», M. Benmbarek a appelé de ses vœux «la contribution de tous les partis à la construction d'une Algérie forte reposant sur le respect des constantes, des valeurs et de la glorieuse histoire de la nation». Il a également affirmé que les quatre partis de l'alliance aspiraient à «conforter le front intérieur du pays dans une conjoncture internationale et régionale de crise et face à l'instabilité qui l'entoure de toutes parts et aux vellétés de certaines parties qui veulent faire taire la voix retentissante de l'Algérie dans les fora internationaux, notamment au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des Nations unies, en faveur des opprimés et des peuples encore sous le joug colonial, en Palestine et au Sahara occidental». Il a ajouté que cette alliance «n'est pas conjoncturelle liée à l'échéance présidentielle, mais a vocation à s'étendre au-delà pour prendre des positions dans les domaines politique, juridique et socioéconomique».

De même, elle «ne vise à exclure aucune partie, mais se veut complémentaire des autres composantes politiques et sociales qui contribuent à la construction d'une Algérie nouvelle», a-t-il poursuivi. Il a, par là même, assuré que ces partis s'emploieront à faire de cette alliance «une base solide pour proposer des initiatives et soumettre des propositions à même de contribuer au développement socioéconomique et intensifier les contacts lors de la prochaine étape en vue de bien préparer l'échéance du 7 septembre prochain». Les partis de l'alliance «prévoient d'élaborer une charte d'éthique axée sur la moralisation de l'action politique dans le cadre d'une démarche commune visant à bâtir un Etat de droit», a-t-il ajouté.



Cette rencontre d'évaluation et de coordination a été marquée par l'annonce de l'installation d'une commission conjointe entre les partis concernés pour soutenir l'action gouvernementale, débattre de toutes les questions liées à cette alliance et choisir un slogan.

Concernant la participation à la Présidentielle du 7 septembre prochain, le Secrétaire général du RND, Mustapha Yahy, a affirmé, dans une déclaration à la presse, que l'alliance «proposera un candidat consensuel remplissant les conditions requises, notamment la capacité à préserver les acquis réalisés depuis 2019 et à poursuivre les réformes pour atteindre les objectifs fixés», soutenant que l'Algérie «a besoin de partis politiques forts». Les partis politiques représentés aux Assemblées élues, nationale et locales se sont félicités du dialogue «franc et constructif» qui a prévalu lors de leur rencontre avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, affirmant leur adhésion pleine aux positions de l'Etat en faveur des causes justes dans le monde, la cause palestinienne en tête. A ce titre, faut-il le rappeler, plusieurs partis avaient considéré les prochaines élections comme une échéance importante qui s'inscrit dans le cadre d'une vision prospective du pays et constitue un nouveau jalon permettant au peuple d'amorcer une étape basée sur les véritables fondements de l'Etat. Ils ont, en outre, exprimé leur appui nécessaire pour le succès de cette échéance, appelant les différentes obédiences politiques à participer massivement pour faire échec aux complots ourdis qui se trament contre l'Algérie. Ils ont également salué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la concrétisation de ses engagements devant le peuple algérien, à travers notamment, la révision de la Constitution, l'attachement au caractère social de l'Etat, outre le soutien aux jeunes, le renforcement de la souveraineté de l'Etat, la préservation de la mémoire, l'élimination des zones d'ombre et la prise de mesures concrètes pour la numérisation des institutions. Ces partis ont, d'autre part, salué la cohésion entre le peuple, l'armée et les autres corps de sécurité, se félicitant des efforts soutenus consentis par les éléments de l'ANP dans la protection des frontières du pays. Ils ont également insisté sur la nécessité de défendre les intérêts vitaux de la nation et ses positions constantes sous la direction du Président Tebboune, affirmant que les institutions de l'Etat sont une ligne rouge et que leur défense est un devoir sacré pour l'ensemble des

acteurs sur la scène nationale. Ils ont appelé les Algériens au renforcement du front interne, à l'adhésion autour des institutions de l'Etat et à soutenir ses positions stratégiques, invitant au resserrement des rangs et à l'unification des positions pour défendre les intérêts suprêmes du pays. Il faut dire que depuis son arrivée au palais d'El Mouradia, le président de la République a ouvert grandes les portes aux partis politiques et personnalités nationales de tous bords, réussissant à créer une cohésion nationale visant à conforter le front intérieur, à appuyer les institutions de l'Etat et à soutenir leurs orientations stratégiques. Les larges consultations qu'il a menées avec différentes forces politiques et personnalités nationales ont permis de dégager une forte adhésion au processus de réformes en cours dans le cadre de la démarche de dialogue et de concertation. La communication avec l'opinion publique nationale et la classe politique est l'un des principaux engagements pris par le président de la République, il y a quatre ans, et qu'il s'est depuis attelé à honorer. En effet, dès les premiers jours de son mandat présidentiel, le Président Tebboune a tenu plusieurs rencontres avec la presse nationale, des personnalités nationales et historiques et des responsables de partis politiques et d'associations nationales, qu'il a écoutés et auxquels il a présenté son programme pour l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur la concertation et la démocratie. A partir de janvier 2020, le président de la République a instauré une nouvelle tradition avec les médias nationaux, consistant à leur accorder des entrevues périodiques, représentant un acquis majeur pour la corporation médiatique nationale et un espace où sont abordées les questions politiques et socioéconomiques intérieures. Lors d'une de ces entrevues, le président de la République a appelé les partis à «rompre avec les vieilles méthodes», soutenant qu'ils (les partis) étaient «libres de tracer leurs propres programmes politiques, mais en ayant impérativement pour dénominateur commun, l'unité nationale et la Déclaration du 1^{er} Novembre». Réagissant au message du président de la République, les forces politiques ont mis de côté leurs calculs étroits pour lancer plusieurs initiatives en faveur du renforcement de l'unité nationale, en y associant syndicats, organisations de la société civile et représentants de la communauté nationale à l'étranger. Plusieurs partis et composantes de la société civile ont d'ailleurs réaffirmé leur soutien absolu aux réformes politiques, économiques et sociales décidées par le président de la République et souligné leur détermination à consolider les valeurs de cohésion et de mobilisation collective, en vue de protéger la patrie contre toutes vellétés d'atteinte à sa sécurité, sa stabilité et son unité. Ils se sont également félicités de l'adhésion du Président Tebboune à toutes les démarches visant à conforter le front intérieur et à resserrer les rangs, ainsi que de son engagement à poursuivre le dialogue et la concertation avec les différentes forces nationales.

T. Benslimane

Education nationale

Plus de 860 000 candidats passent le baccalauréat

Plus de 860 000 candidats passeront les épreuves du baccalauréat (session 2024) à partir de ce matin à travers 2869 centres d'examen au niveau national.

Selon les chiffres communiqués par le ministère de l'Éducation nationale, 862 733 candidats sont inscrits à cet examen national, prévu du 9 au 13 juin, dont 36,23% de candidats libres et 60% de filles. Ils seront également 971 candidats aux besoins spécifiques à passer le baccalauréat, des mesures ayant été prises pour les mettre dans de bonnes conditions, avec notamment des sujets en braille pour les déficients visuels et des aménagements spécifiques pour les élèves souffrant d'un handicap moteur. A noter que la session 2024 est marquée par l'organisation du premier baccalauréat de la filière Arts, qui concerne 146 candidats répartis sur quatre spécialités (musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques), lesquels ont passé les épreuves pratiques, le 28 avril dernier au niveau du Lycée national des Arts Ali-Maâchi. Compte tenu de l'importance de cet examen national, toutes les mesures organisationnelles ont été prises pour assurer le bon déroulement des épreuves, avec la mise en place d'un dispositif de suivi à plusieurs niveaux pour un maximum de rigueur. «Les sujets des examens seront à la portée des élèves ayant suivi régulièrement les cours jusqu'à la fin du troisième trimestre, car ils sont puisés dans le programme dispensé en classes durant l'année scolaire», avait affirmé le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, appelant les candidats à prendre leurs précautions pour éviter d'arriver en retard, d'autant que les centres d'examen seront ouverts une heure et demi avant le début des épreuves. Comme lors des précédentes années, aucun



outil de communication n'est autorisé en salles d'examen et les effets personnels seront déposés dans une salle dédiée à cet effet. Pour lutter contre la fraude aux examens nationaux, les pouvoirs publics ont adopté une politique pénale stricte, avec le concours des secteurs de l'Éducation et de la Justice et des corps concernés.

ous nationaux, les pouvoirs publics ont adopté une politique pénale stricte, avec le concours des secteurs de l'Éducation et de la Justice et des corps concernés.

FFS

Le Front des forces socialistes participera à l'élection présidentielle pour inciter les Algériens à adhérer à l'action politique

Le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a souligné ce samedi à Bordj Bou-Arreridj, que son parti a choisi de participer à l'élection présidentielle du 7 septembre prochain «pour inciter les algériens à adhérer à l'action politique et assurer la réussite du processus électoral». «Tous les efforts de notre parti sont axés sur l'encouragement des algériens à participer en force aux prochaines élections

présidentielles, à s'engager dans l'action politique et à assurer la réussite du processus électoral, notamment dans la conjoncture régionale actuelle», a-t-il indiqué, ajoutant qu'en tant que parti politique, le FFS «est de son devoir de répondre à l'appel lorsqu'il s'agit de l'unité nationale».

Pour M. Aouchiche, «une forte participation à la prochaine élection est nécessaire pour faire renaître l'espoir dans les rangs de la

population et rétablir les liens de confiance entre le peuple et les institutions de la République, d'une part, et pour réhabiliter le travail politique, à travers des débats d'idées et de programmes dans l'espace public entre les différents courants politiques».

Le premier secrétaire national du FFS a rappelé que lors du congrès national extraordinaire du parti, tenu vendredi à Alger, sa candidature à l'élection présidentielle a été enté-

rinée «après un grand débat responsable avec les structures de la formation politique».

Il a souligné, dans ce contexte, que son programme présidentiel «sera fondé sur les propositions de la base du parti par le biais d'une plateforme numérique qui servira au recueil de propositions constructives offrant des solutions réalistes aux différents problèmes que vit le citoyen dans tous les domaines, afin que le peuple puisse avoir le dernier mot».

Industrie

Algerac signe deux conventions de coopération avec l'organisme africain SOAC et la DGRSDT

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a procédé, ce samedi à Alger, à la signature de deux conventions de coopération avec le Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), et la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Ces conventions ont été signées en marge d'une rencontre organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'accréditation, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année. La première convention de coopération a été paraphée par Wafa Boulesnane, chargée de la gestion d'Algerac avec le représentant résident permanent et directeur général du Système ouest africain d'accréditation (SOAC WAAS), Marcel Gbaguidi. La convention vise à renforcer les synergies entre les deux entités dans le cadre des activités d'accréditation et de promotion de l'accréditation par le biais d'échanges d'informations et d'expériences, a-t-on précisé lors de la cérémonie de signature. Elle a aussi pour objectif de développer une coopération technique entre les deux parties en vue de renforcer les domaines de la formation des compétences dans le domaine de l'évaluation de la conformité. Cette organisation africaine regroupe huit pays membres (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et le Togo) et active depuis 2018 en faveur de l'harmonisation des activités d'accréditation. La seconde convention a été paraphée par la chargée de gestion d'Algerac, Wafa Boulesnane, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha. Dans le cadre de cette convention, Algerac s'engage à fédérer un certain nombre de laboratoires et centres de recherche et de développement relevant du ministère de l'Enseignement supérieur pour «bénéficier d'une démarche d'accréditation en vue de prouver leur compétence, renforcer leur compétitivité

et maintenir un standard élevé en qualité et en performance». Les deux conventions ont été signées en présence du chargé de la direction générale de la promotion de la qualité, de l'innovation, et de la sécurité industrielle, au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Karim Djelili, en qualité de représentant du ministre du secteur. Intitulée : «Responsabiliser demain et façonner l'avenir», la rencontre organisée par Algerac a réuni des représentants des institutions publiques, des professionnels et des experts du domaine de l'accréditation, des dirigeants d'opérateurs économiques et autres décideurs. Ont pris part aussi à cette rencontre la directrice générale de l'organisme belge d'accréditation (Belac) et présidente de l'instance régionale Coopération européenne pour l'accréditation (EA), Maureen Logghe, ainsi que la directrice des laboratoires au niveau du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, Yasmina Kemali. Intervenant à l'occasion, la chargée de gestion d'Algerac a souligné l'importance de l'accréditation pour l'essor et le développement de l'économie nationale, en permettant notamment aux services d'évaluation de la conformité et de la qualité d'empêcher l'entrée sur le marché des produits dangereux, nuisibles à la santé du consommateur et à l'environnement. Tout en relevant que les accréditations aident les entreprises à accéder aux marchés internationaux, Mme Boulesnane a assuré qu'Algerac est doté d'une «reconnaissance internationale et d'un statut de signature de tous accords régissant ce domaine». Dans ce sillage, elle a annoncé qu'Algerac avait accompagné 31 nouveaux organismes d'évaluation de la conformité entre juin 2023 à juin 2024 pour obtenir une accréditation dans leurs domaines respectifs. Il s'agit notamment de laboratoires publics et privés, de centres de recherche du secteur de l'enseignement supérieur, de laboratoires appartenant à des entreprises publiques et privées et divers organismes du secteur industriel.

Oran

Exportation de 10 millions de dollars de plaques de plâtre en 2023

L'exportation de plaques de plâtre a rapporté 10 millions de dollars en 2023 à Knauf Algérie, une usine située à Hassiane Toulal (ex-Fleurus), dans la wilaya d'Oran. Le directeur général de Knauf Algérie, El Hadi Skander, a indiqué dans une déclaration, en marge de la deuxième édition du Salon international de synergie industrielle d'Oran (SISIO), que «l'usine a réalisé 10 millions de dollars avec plus de 7 millions de mètres carrés de plaques de plâtre exportées».

La capacité de production de plâtre doublée

La même source a précisé que l'entreprise a agrandi l'usine, entrée en production en 2021, avec un investissement de 50 millions d'euros, ce qui a permis de doubler la capacité de production de plâtre, estimée actuellement à 650 000 tonnes par an. M. Skander a déclaré qu'avant 2021, l'entreprise axait sur la satisfaction du marché national et l'extension a permis d'augmenter le volume du produit exporté, qui dépasse 7 millions de mètres carrés de plaques de plâtre, en plus des 28 millions de mètres carrés réservés au marché local. S'agissant du climat d'affaires et des investissements en Algérie, le DG de Knauf Algérie a souligné que des améliorations sont constatées, ces dernières années, saluant les nouvelles lois concernant l'investissement et l'acquisition du foncier industriel, ainsi que tous les efforts consentis par les pouvoirs publics pour rendre le climat des affaires plus favorable. La deuxième édition du Salon International de Synergie Industrielle d'Oran (SISIO) a été clôturée ce samedi au centre des conventions d'Oran.

Les enjeux géostratégiques mondiaux, avec le risque de conflits, de la pénurie d'eau douce

● Par Abderrahmane Mebtoul, professeur des universités



Selon les études du Groupe intergouvernemental d'experts des Nations unies sur l'évolution du climat, de l'Institut international pour la gestion de l'eau, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Unesco, soixante-dix pour cent de la surface de la Terre est recouverte d'eau, mais 97,5% de cette eau est de l'eau salée.

Des 2,5% restants d'eau douce, 68,7% est gelé dans les calottes glaciaires et les glaciers. Cela concerne tous les continents, dont l'Afrique continent glissant vers la semi-aridité avec les risques de désertification restent très élevés. Une étude de l'ONU prévoit une sécheresse de grande ampleur entre 2025/2030 qui aura des répercussions économiques et sociales. Pour l'Algérie, l'état-major de l'ANP/MDN dans plusieurs rencontres présidé par le chef d'état-major de l'ANP reproduites dans la revue du ministère de la Défense nationale *Al Djeich* entre 2020/2023 a mis en relief les enjeux géostratégiques et mis en garde contre des pénuries d'eau touchant la majorité des continents et notamment l'Afrique dont le Maghreb et les récents événements, tensions sur l'eau dans bon nombre de régions, ont confirmé ces prévisions.

1- A l'échelle de la planète, on estime qu'environ 40 000 km³ d'eau douce s'écoulent chaque année sur les terres émergées, lesquels, partagés où en 2018 la population mondiale était estimée, selon l'ONU et la Banque mondiale de 7 570 457 268 habitants et plus de 8 milliards depuis janvier 2041, devant fournir 5700 m³ d'eau douce à chacun soit près de 16 000 litres d'eau par jour. C'est que plus d'un tiers de l'humanité soit plus de 2 milliards d'habitants survivent avec moins de 5 litres d'eau par jour, moins de 1700 litres par an (1.7 m³), c'est ce qu'on appelle le «stress hydrique» concentré en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique. Selon l'ONU, au taux actuel de croissance de la population et de ses besoins en eau douce, entre 2025/2030 la quantité moyenne d'eau douce disponible devrait chuter de 6600 à 4800 m³ par habitant et par an, soit une réduction de près d'un tiers. A cette date, les experts estiment que cinq fois plus d'habitants qu'aujourd'hui seront touchés par la pénurie d'eau. Cela présage des conditions naturelles singulièrement plus difficiles qu'aujourd'hui, dont les conséquences commencent à se faire sentir dans beaucoup de régions. Nous sommes largement en dessous de ce quota bien que les réserves d'eau douce sont théoriquement globalement suffisantes pour répondre à l'ensemble des besoins s'il y avait une répartition égalitaire et une utilisation rationnelle de cette ressource avec la forte pression démographique qui a fait que la surface totale des terres irriguées a été multipliée par cinq depuis le début du XX^e siècle, principalement en Asie (Chine, Inde, Pakistan) Comment ne pas rappeler qu'environ 1500 litres d'eau douce sont aujourd'hui nécessaires pour la récolte d'un seul kilogramme de blé alors que 80% des nouveaux besoins alimentaires planétaires, induits par la croissance démographique d'ici à l'an 2030, devront être satisfaits par l'agriculture irriguée qui monopolise déjà 70% des potentialités hydriques mondiales du tourisme, de l'industrie et de l'irrigation. Avec le réchauffement climatique, l'atmosphère présente une modification importante dans la distribution géographique de la forte température globale, pouvant entraîner une nouvelle répartition des climats de la planète, la température risquant de diminuer dans une région et augmenter dans une autre avec résultat une hausse ou une baisse des chutes de pluies. Ainsi les zones humides peuvent connaître des inondations catastrophiques par suite de l'intensification des pluies. Les zones arides et semi-arides risquent de subir le phénomène de désertification à cause de la raréfaction des pluies. Au plan mondial, la question de l'approvisionnement en eau devient chaque jour plus préoccupante, mettant gravement en péril le ravitaillement en eau douce d'une grande partie de l'humanité. Mais fait important, il existe une répartition inégalitaire de la population humaine sur Terre et des ressources en eau, mal répartie et

inégalement exploitée. Ainsi, selon les études de l'ONU, l'Asie concentre 60% de la population humaine, mais ne dispose que de 30% des réserves en eau disponibles. Les régions arides qui reçoivent moins de 250 mm d'eau par an couvrent près de 20% des terres émergées et 1/5^e des continents ne dispose d'aucune ressource propre en eaux fluviales. La consommation d'eau croît avec le niveau de vie des populations, les nombreux équipements qui apparaissent dans les foyers facilitant l'usage de l'eau. Ainsi, les Européens consomment aujourd'hui huit fois plus d'eau douce que leurs grands-parents pour leur usage quotidien. Un habitant de Sydney par exemple consomme en moyenne plus de 1000 litres d'eau potable par jour, un Américain de 300 à 400 litres, et un Européen de 100 à 200 litres alors que dans certains pays en développement, la consommation moyenne par habitant ne dépasse pas quelques litres. En moyenne, si un Tunisien se contente de 100 m³ d'eau par an, un Français en consomme cinq fois plus, soit 1400 litres par jour. Comme il existe des modalités opératoires différentes dans l'usage de l'eau. Ainsi, selon l'ONU, la Grande-Bretagne consacre 27% de son eau aux besoins domestiques, 71% à ses industries et seulement 2% à son agriculture, et l'Inde 2% pour ses besoins domestiques, 2% pour son industrie et 96% pour son agriculture. Si parallèlement la tendance actuelle à l'augmentation des prélèvements en eau se poursuit, environ les deux tiers de l'humanité devraient être en situation dite de stress hydrique en 2025, seuil d'alerte retenu par l'Organisation des Nations unies (ONU) et correspondant à moins de 1700 mètres cubes d'eau douce disponible par habitant et par an. Aujourd'hui, déjà un habitant sur cinq n'y a pas accès. Or, selon l'ONU, sur les 33 mégapoles de plus de 8 millions d'habitants qui existeront dans 15 ans, 27 seront situées dans les pays les moins développés et donc les moins à même de pouvoir répondre aux besoins. Par ailleurs, le risque d'une pénurie d'eau douce existe donc bel et bien et l'un des problèmes majeurs en matière d'eau douce et d'alimentation humaine est posé par l'irrigation car pour nourrir toute la population de notre planète, la productivité agricole devrait fortement augmenter, alors que l'irrigation absorbe déjà aujourd'hui 70% des prélèvements mondiaux, une consommation jugée très excessive, celle-ci devrait encore augmenter de 17% au cours des 20 prochaines années. D'où l'importance d'utiliser d'autres techniques d'irrigation plus appropriée comme le goutte à goutte car le facteur déterminant de l'approvisionnement futur en eau douce sera le taux d'expansion de l'irrigation. Autrement dit, seule une nette amélioration de la gestion globale de l'irrigation permettra réellement de maîtriser la croissance de la consommation.

2- Avoir accès à l'eau est devenu un enjeu économique et géostratégique, voire militaire à l'échelle planétaire et les récents événements des tensions Russie/Ukraine montrent tous les enjeux de la sécurité alimentaire. Selon l'Organisation mondiale de la Santé en 2022, 50% des cas de sous-nutrition chez les enfants sont dus à la consommation d'eau non potable et plus de la moitié de la population mondiale n'a pas accès à des services d'assainissement sûrs. Il y a un risque de tensions sociales internes et des conflits mondiaux pour le contrôle de l'or bleu. Plus de 40% de la population mondiale est établie dans les 250 bassins fluviaux transfrontaliers du globe où ces populations doivent partager leurs ressources en eau avec les habitants d'un pays voisin. Or, une telle situation peut être à l'origine de conflits récurrents, notamment lorsqu'un cours d'eau traverse une frontière, car l'eau devient alors un véritable instrument de pouvoir aux mains du pays situé en amont.



Aujourd'hui, les contentieux à propos de l'eau sont nombreux à travers le monde, notamment au Nord et au Sud de l'Afrique, au Proche-Orient, en Amérique centrale, au Canada et dans l'Ouest des États-Unis. Au Moyen-Orient des tensions peuvent s'accroître. Au Proche-Orient, selon l'ONU, une dizaine de foyers de tensions existent. Ainsi l'Égypte, entièrement tributaire du Nil pour ses ressources en eau, doit néanmoins partager celles-ci avec dix autres États du bassin du Nil : notamment avec l'Éthiopie où le Nil bleu prend sa source, et avec le Soudan où le fleuve serpente avant de déboucher sur le territoire égyptien. Quant à l'Irak et à la Syrie, ils sont tous deux à la merci de la Turquie, où les deux fleuves qui les alimentent, le Tigre et l'Euphrate, prennent leur source. Grâce aux nombreux barrages qu'elle a érigés sur le cours supérieur du fleuve, la Turquie régule le débit en aval. Autre point névralgique, l'Asie du Sud-Est, qui pourrait bien devenir une poudrière où le nord-est de la Chine recèle seulement 15% des ressources en eau du pays pour 45% de sa population totale. D'où les projets du gouvernement pour pomper l'eau au sud afin de l'acheminer au nord-est grâce à de grands projets de canaux de dérivations. Le premier à l'est de la Chine où un grand canal puisant son eau dans le fleuve Bleu pour l'acheminer vers la région de Pékin, le second étant dérivation au centre. Mais c'est le troisième projet qui peut être source de tensions, notamment avec l'Inde, le Bangladesh, voire le Pakistan. Puisqu'il concerne directement les fleuves prenant leur source dans les contreforts tibétains de l'Himalaya, expliquant que la Chine entend garder la main sur la région du Tibet, le «château d'eau de l'Asie» où l'Indus, le Gange, le Brahmapoutre et le Mékong qui y ont leur source afin de puiser ou dériver l'eau de ces fleuves. Toujours en Asie où est concentrée la plus grande fraction de la population mondiale, le partage des eaux du Brahmapoutre apparaît comme l'une des sources de conflit potentiel entre la Chine, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande et le Vietnam. Aussi, le défi majeur du XXI^e siècle en matière d'eau sera donc vraiment d'assurer la rentabilité de la gestion de l'eau, tout en garantissant aux plus pauvres le droit d'accéder à cette ressource vitale. D'énormes investissements seront donc nécessaires pour moderniser l'existant et créer de nouveaux équipements (usines de production, réseaux de distribution, stations d'assainissement), mais aussi pour développer de nouveaux systèmes d'irrigation. Ces investissements ont été évalués par le Conseil mondial de l'eau à 180 milliards de dollars par an pour les 25 prochaines années, contre 75 milliards de dollars actuellement investis chaque année. D'où l'importance d'institutions internationales de régulation et d'un marché

mondial de l'eau régulé, évitant un calcul monétaire de rentabilité immédiate. Ce seront donc les décisions politiques, au niveau national et international et des agences de financement, qui joueront un rôle déterminant dans la gestion future du risque de pénurie d'eau douce. Pour l'Afrique, des actions coordonnées doivent être mises en œuvre pour éviter des tensions futures essentiellement au nombre de quatre. Premièrement la réduction de l'envasement des barrages qui comme pour de nombreux pays devient préoccupant. Deuxièmement, le traitement approprié des eaux usées qui nécessitent la maîtrise technologique. Troisièmement, une lutte contre le gaspillage, où globalement, seuls 55% des prélèvements en eau sont réellement consommés, les 45% restants étant perdus surtout en cas de fortes précipitations se déversant sur la mer pour les pays côtiers et détruisant la couche arable. Dans certaines grandes villes d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine comme Le Caire ou Mexico, jusqu'à 70% de l'eau distribuée est perdue par fuite dans les réseaux. Certaines nappes, qui pourtant ne se renouvellent plus ou quasiment plus à l'échelle humaine, sont exploitées faute de vision stratégique à long terme sont fortement exploitées, notamment à des fins de consommation et d'irrigation, ce qui risque à terme leur assèchement. Quatrième mesure, est le développement des projets de dessalement d'eau. Mais l'on devra protéger l'environnement en évitant que les déchets chimiques se déversent sur la mer et utiliser les énergies renouvelables car ces unités demandent une forte consommation de gaz traditionnel, pouvant à court terme combiner le gaz et le solaire. Cette opération, est financièrement coûteuse, mais comme dit l'adage l'eau n'a pas de prix, devant avoir une production à grande échelle afin de diminuer à moyen terme les coûts, le prix du mètre cube d'eau actuellement étant excessivement cher et une des solutions est une politique des prix appropriée afin d'éviter le gaspillage de cette ressource rare.

En conclusion, selon les rapports des Nations unies l'augmentation des températures modifie les précipitations à l'échelle régionale et mondiale, et, partant, le régime des pluies et celui des saisons agricoles, ce qui a des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des populations. D'où l'importance d'adopter des politiques coordonnées sur l'eau et le climat, afin de parer aux aléas hydrologiques, tels que les inondations et les sécheresses, le stress hydrique étant aggravé par la croissance démographique et la diminution des ressources disponibles.

A. M.

Présidentielle anticipée

Le président de la République convoque le corps électoral pour le 7 septembre prochain

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce samedi, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024».



Vu la Constitution, notamment ses articles 85 et 91, alinéas 7, 10 et 11, et les articles 62, alinéa 2, et 246 de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442, correspondant au 10 mars 2021, portant loi organique relative au régime électoral, amendée et modifiée, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé le décret présidentiel 24-182 du 2 Dhou El Hidja 1445, correspondant au 8 juin 2024, portant convocation du corps électoral pour la tenue d'une élection présidentielle anticipée le samedi 7 septembre 2024». Le même décret présidentiel fixe le début de la révision exceptionnelle des listes électorales au mercredi 12 juin 2024 et sa clôture au jeudi 27 juin 2024.

Remise des formulaires de souscription des signatures

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procédera, à partir d'aujourd'hui, à la remise des formulaires de souscription des signatures aux postulants à la Présidence du 7 septembre, suite à la convocation du corps électoral, samedi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, conformément à l'article 91 de la Constitution. Aux termes de l'article 251 de la loi organique relative au régime électoral, la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 40 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. La déclaration de candidature résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'Autorité indépendante par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé. L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature, selon l'article 252 de la loi organique. La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'Autorité indépendante transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des

candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de sept jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante.

Les principales étapes de l'opération après la convocation du corps électoral

Après la convocation du corps électoral, samedi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la Présidence du 7 septembre prochain, conformément à l'article 91 de la Constitution, l'opération électorale passera par plusieurs étapes définies par la loi organique relative au régime électoral. Ainsi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) procédera, à partir de dimanche, à la remise des formulaires de souscription des signatures aux postulants à la Présidence, avant de commencer à recevoir les déclarations de candidature. L'article 249 de la loi organique relative au régime électoral dispose que «la déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt d'une demande d'enregistrement auprès du président de l'Autorité indépendante par le candidat lui-même contre remise d'un récépissé». La demande de candidature comporte les nom, prénom, émargement, profession et adresse de l'intéressé, accompagnée d'un

dossier comportant plusieurs pièces, dont une copie originale et intégrale de l'acte de naissance de l'intéressé, un certificat de nationalité algérienne d'origine de l'intéressé et un engagement écrit et signé par le candidat portant sur la non-utilisation des composantes fondamentales de l'identité nationale à des fins partisans, la préservation de la souveraineté nationale, la préservation de l'intégrité du territoire national et le respect des principes de la République. Aux termes des articles 251 et 252 de la même loi organique, «la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 40 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral», et «l'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature». La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé. En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de 48 heures qui suivent l'heure de la notification. L'Autorité indépendante transmet à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les 24 heures, à compter de la date de l'annon-

ce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai, maximum, de sept jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Aux termes de l'article 253, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, 600 signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers 29 wilayas, soit une liste comportant 50 000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, 29 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1200. Le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par la Cour constitutionnelle, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par la Cour constitutionnelle ou en cas de décès de l'intéressé. Un nouveau délai est ouvert pour le dépôt d'une nouvelle candidature. Ce délai ne peut excéder le mois précédant la date du scrutin, selon l'article 255 de la loi organique. Pour être éligible à la présidence de la République, le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine et attester de la nationalité algérienne d'origine du père et de la mère, ne pas avoir acquis une nationalité étrangère, avoir quarante (40) ans révolus au jour du dépôt de la demande de candidature, justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de dix (10) années précédant le dépôt de la candidature et produire la déclaration publique du patrimoine mobilier et immobilier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Algérie, précise l'article 87 de la Constitution. Une fois leurs dossiers de candidature validés, les candidats commencent à présenter leurs programmes électoraux au cours de la campagne électorale, qui «est déclarée ouverte, vingt-trois (23) jours avant la date du scrutin» et «s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin», selon l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral. L'élection du président de la République a lieu au scrutin uninominal, à deux tours, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si au premier tour du scrutin, aucun candidat n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un deuxième tour est organisé. Ne participent à ce deuxième tour que les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour, selon les articles 247 et 248 de la même loi.

Ali Outenfich / Ag.

Succès de l'élection présidentielle du 7 septembre

Le FLN mobilisé pour y contribuer, le MSP appelle à une forte participation

Le secrétaire général du Front de libération national (FLN), Abdelkrim Benbarek, a affirmé depuis la wilaya de Béchar, la mobilisation de sa formation politique pour contribuer au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain. S'exprimant lors d'un rassemblement régional des cadres et militants du FLN des wilayas du sud-ouest du pays, M. Benbarek, a indiqué que «le FLN est mobilisé pour contribuer massivement au succès de l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, et ce, dans l'unique but de permettre au peuple algérien de choisir ceux qui le gouvernement et aussi pour la poursuite des efforts de développement économique et social du pays». A cet égard, il a appelé les militants de son parti à adhérer massivement aussi bien à la préparation et à la campagne électorale, et ce, dans la perspective du renforcement du front intérieur et de la contribution au développement du pays. Le SG du FLN a, par ailleurs, valorisé les efforts entrepris pour le développement des régions du sud-ouest du pays à travers le lancement de méga projets, comme l'exploitation des gisements de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et la voie ferrée Béchar-Tindouf. Au plan international, M. Benbarek a indiqué que «le FLN salue les positions de l'Algérie et son soutien aux

justes causes des peuples sahraouis et palestiniens, peuples spoliés de leurs droits légitimes». De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a appelé, depuis Sétif, à une forte participation à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain. Dans un discours prononcé à l'occasion de la commémoration du 33e anniversaire de la création du MSP et du 21e anniversaire de la mort de son fondateur, Cheikh Mahfoud Nahnah, M. Hassani Cherif a indiqué, en présence des cadres et des militants du parti, que la prochaine élection présidentielle sera «une occasion de renforcer l'approche adoptée par le pays, dans un contexte marqué par les mutations observées au niveau international». Il a ajouté que le MSP estime que le succès de l'élection du 7 septembre prochain «donnera une image forte de l'Etat algérien», avant d'appeler à «une forte participation à cette échéance électorale». M. Hassani Cherif a, d'autre part, salué la position de l'Algérie et la campagne diplomatique qu'elle a menée pour soutenir la cause palestinienne, ce qui a contribué, a-t-il dit, à «obtenir de grandes victoires pour cette juste cause».

Ahsene Saaid

Algérie-ONU

Election de l'Algérie au Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) pour la période 2025-2027

L'Algérie a été élue vendredi, avec une très large majorité de 185 voix sur les 190 pays ayant participé au vote, en qualité de membre au Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) pour un mandat de 3 ans, à compter du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Avec cette élection qui a eu lieu, le 7 juin 2024, à New York, lors de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, l'Algérie devient membre de cet organe principal de l'ONU, pour la huitième fois de son histoire. En effet, l'Algérie y a déjà siégé pour les périodes 1964-1966, 1979-1981, 1983-1985, 1990-1992, 1998-2000, 2007-2009 et 2011-2013. Cette brillante élection reflète la confiance dont jouit l'Algérie au sein de l'ONU et marque une reconnaissance avérée de sa capacité à apporter l'expertise et l'engagement nécessaires en faveur de la réalisation des Objectifs de développement durable des Nations unies à l'horizon 2030. L'Algérie consolide ainsi encore davantage sa présence au sein des instances les plus influentes des Nations unies. A travers cette élection, la diplomatie algérienne, et en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ambitionnera de contribuer de manière significative à l'élaboration de recommandations politiques innovantes, susceptibles d'accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que le renforcement du développement, qui est la

voie essentielle pour combler les disparités au sein et entre les nations, et ce, en étroite collaboration avec les autres parties prenantes de l'ECOSOC. L'Algérie s'assigne des objectifs de la plus haute importance durant son mandat au conseil, parmi lesquels : le renforcement de la solidarité internationale, la contribution au développement social et économique, faire face aux défis liés à l'occupation étrangère et à l'application du principe d'autodétermination, les contributions aux fonds internationaux et régionaux dédiés au financement des activités de développement ou à l'aide humanitaire, ainsi que l'encouragement des flux d'investissements étrangers directs. L'Algérie demeure résolue à s'engager en faveur de la coopération multilatérale et du développement mondial, et à promouvoir les valeurs fondamentales au cœur de la mission des Nations unies que sont «la paix, le développement et les droits de l'homme». Le Conseil économique et social représente l'un des principaux organes des Nations unies, et il est considéré comme la principale plateforme chargée de discuter les questions économiques, sociales, culturelles, de santé, de droits de l'homme, de femmes et des



jeunes. Il est également chargé de coordonner les activités des organes, agences et programmes concernés des Nations unies. Cet organe est composé de 54 membres,

dont 18 sont élus chaque année par l'Assemblée générale de l'ONU pour un mandat de trois ans.

Yasmine D. / Ag.

Algérie-Chine

Le PDG de Sonatrach rencontre à Pékin son homologue de CNPC

Le PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a rencontré à Pékin, le PDG de China National Petroleum Corporation (CNPC), Hou Qijun, avec lequel il a évoqué plusieurs sujets liés notamment à la coopération dans le domaine des hydrocarbures. Les rencontres bilatérales entre les délégations des deux compagnies ont porté sur «des sujets liés aux hydrocarbures, aux énergies nouvelles et renouvelables, à la transformation numérique et aux technologies avancées dans l'exploration et la production des hydrocarbures». La compagnie CNPC est «le plus grand producteur et fournisseur de pétrole et de gaz en Chine, en sus d'être l'un des plus grands fournisseurs de services pour les champs pétrolifères au monde. Ses opérations couvrent toutes les étapes de la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière et elle jouit d'une réputation mondiale dans le domaine des infrastructures d'ingénierie». Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des «efforts de Sonatrach visant à explorer de nouvelles opportunités de coopération et d'investissement avec les entreprises chinoises partenaires», a permis de passer en revue «les moyens de renforcer les relations existantes et

d'explorer de nouvelles perspectives de coopération avec CNPC, un acteur majeur du secteur pétrolier mondial reconnu pour son expertise technologique». Les énergies nouvelles et renouvelables ont également constitué un «point important» des discussions entre les deux parties, conformément aux «efforts de Sonatrach pour moderniser et améliorer ses opérations à travers la transformation numérique et l'adoption de technologies avancées. Cette visite et les discussions qui ont eu lieu ont permis de «mettre en lumière la volonté de Sonatrach de renforcer et d'élargir ses partenariats stratégiques avec les entreprises chinoises.

Sonatrach signe un mémorandum d'entente avec la société chinoise Sinopec

Le groupe Sonatrach a procédé, vendredi à Pékin, à la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) avec la société chinoise Sinopec visant à consolider leurs relations existantes et d'étendre leur coopération, à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat.

Le document a été signé au niveau du siège de la société chinoise, et ce en présence de PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le PDG de Sinopec, MA Yongsheng et des cadres dirigeants des deux sociétés. Ce mémorandum d'entente «vise à consolider les relations existantes entre les deux compagnies et à étendre la coopération à travers la recherche de nouvelles opportunités de partenariat sur l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment dans les domaines de l'exploration et le développement des réservoirs complexes, les énergies renouvelables, la pétrochimie, l'ingénierie pétrolière et le développement des compétences», explique le groupe. Cette signature intervient dans le cadre d'une visite de travail qu'effectue M. Hachichi, en République populaire de Chine, accompagné d'une délégation composée de cadres dirigeants de Sonatrach. Le communiqué a, par ailleurs, rappelé que la société Sinopec est présente en Algérie depuis 2002 et exploite avec Sonatrach le gisement de Zarzaitine, dans le cadre d'un contrat d'hydrocarbures signé en mai 2022, sous l'égide de la loi n° 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures.

Algérie-Russie

Larges perspectives de coopération dans l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie

Les perspectives de renforcement de la coopération industrielle entre l'Algérie et la Russie sont «larges et diversifiées», notamment dans l'industrie pharmaceutique et la sidérurgie, a affirmé le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun. Dans une déclaration à la chaîne russe RT, en marge de sa participation au Forum économique international de Saint-Petersbourg (5-8 juin), M. Aoun a indiqué que cet événement économique était l'occasion pour la délégation algérienne de «voir de près les développements que connaît l'industrie en Russie, en particulier dans le domaine des industries lourdes et pharmaceutique et des énergies renouvelables». M. Aoun a précisé que ses rencontres avec des responsables et des chefs d'entreprises russes avaient permis d'examiner les voies et

moyens d'intensifier le partenariat, notamment dans la sidérurgie et les industries de transformation et pharmaceutique. Après avoir salué les grands progrès de la Russie dans l'industrie pharmaceutique, surtout dans la fabrication d'anticancéreux, le ministre a fait savoir qu'un partenariat algéro-russe sera établi pour la fabrication des matières premières de ces médicaments. Il a également mis en avant les grands progrès réalisés par l'Algérie dans la fabrication de cristaux d'insuline, dans le cadre d'un partenariat concrétisé entre le groupe Sidal et un partenaire russe, précisant que ce projet, dont la première pierre a été posée il y a quelques jours, entrera en production fin 2025. M. Aoun a, par ailleurs, affirmé que le secteur touristique présentait, lui aussi, d'importantes perspectives de coopération et de partena-

riat entre les deux pays, au vu de l'énorme potentiel de l'Algérie en la matière, rappelant la récente visite d'une délégation d'opérateurs algériens en Russie pour promouvoir le partenariat et les échanges touristiques bilatéraux. En marge des travaux du Forum économique international de Saint-Petersbourg, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a participé à une séance de travail algéro-russe, au cours de laquelle il a passé en revue les différentes incitations qu'offre l'Algérie aux investisseurs nationaux et étrangers pour la concrétisation de leurs projets dans toutes les filières industrielles. Le ministre avait mis en avant, à cette occasion, la place qu'occupe le secteur industriel dans la structure de l'économie nationale.

Moussa O. / Ag.

Air Algérie

Inauguration d'une nouvelle ligne aérienne reliant El Ménée à Constantine

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a inauguré, vendredi, une nouvelle ligne aérienne reliant El Ménée à Constantine. Cette nouvelle desserte aérienne donnera une nouvelle dynamique au mouvement des passagers vers les deux wilayas, et renforcera également le tourisme interne en Algérie, en sus de faciliter les conditions de déplacement des travailleurs et des investisseurs, a indiqué le wali, Benmalek Mokhtar, lors de l'inauguration de ce premier vol. «Des efforts sont déployés en coordination avec les pouvoirs publics pour programmer et ouvrir une autre nouvelle ligne aérienne reliant les wilayas d'El Ménée et d'Oran», a ajouté le même responsable. De son côté, le directeur des Transports de la wilaya, Bouchama Hocine, a déclaré que ce premier vol est inscrit au titre des vols supplémentaires programmés au niveau national, dans le cadre des efforts de désenclavement des régions du Sud du pays, et qui permettra aussi de donner une nouvelle dynamique au mouvement de passagers entre les deux wilayas. Des passagers, interrogés, ont salué l'ouverture de ce nouveau vol, qui assurera le confort et les bonnes conditions de voyages, et permettra d'éviter les longs trajets.

Aïn Defla

Une production céréalière de 500 000 quintaux attendue pour cette saison

La production céréalière prévisionnelle au titre de la saison agricole 2023/2024 dans la wilaya d'Aïn Defla est estimée à 500 000 quintaux.

Les services agricoles de la wilaya prévoient une production de 500 000 quintaux (qx) de céréales qui sera récoltée sur une superficie de 30 000 ha avec un rendement moyen de 16 qx à l'hectare, a indiqué le premier responsable du secteur, M'hamed Makrachi, en marge du lancement de la campagne moisson-battage dans la commune d'El Attaf, en présence des autorités locales. Le même responsable a ajouté que la production céréalière dans la wilaya est en nette amélioration comparativement à la saison 2022/2023, dont la récolte réalisée était de 247 000 qx, soulignant qu'une superficie importante avoisinant les 43 000 ha a été touchée par le sirocco. Il a indiqué que le secteur agricole à Aïn Defla mise sur l'irrigation d'appoint en prenant en charge une surface de 8000 ha, mettant l'accent également sur le renforcement de ce procédé en vue d'améliorer la production céréalière et pallier aux conséquences désastreuses des aléas climatiques. Pour ce qui est de la semence, 60 733 qx sur une quantité de 101 143 qx mobilisée par les autorités locales, ont été distribués gratuitement au profit de 1869 céréaliculteurs de la wilaya, a fait précisé M. Makrachi,

ajoutant que plus de 80 800 qx d'intrants ont été octroyés au profit de 1489 bénéficiaires. Il a fait savoir également que 1099 céréaliculteurs ont bénéficié du crédit Rfig durant la saison agricole 2023/2024 pour un montant global de plus de 330 millions de dinars, accordé par la banque de l'agriculture et du développement rural (BADR). Quant au stockage des céréales, les services de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) ont affirmé que la wilaya dispose d'une capacité de stockage de 649 000 qx, avec la mise en place de 7 points de collecte à travers le territoire de la wilaya. Outre le complexe de stockage de 250 000 qx en cours de réalisation à El Attaf, la wilaya d'Aïn Defla a bénéficié, dans la cadre du programme national de renforcement des moyens de stockage des céréales, de 11 centres de stockage, dont une structure d'une capacité d'un million de quintaux lancée à Boumedfaâ. Pour sa part, le wali Aïssa Aziz Bouras a réitéré l'engagement des pouvoirs publics concernant l'«accompagnement» et le «soutien» des agriculteurs ainsi que la «nécessité» d'«augmenter la superficie céréalière et la superficie irriguée».



Médéa

Près de 98 % de la 1^{re} tranche du projet de réhabilitation du barrage vert réalisé

La première tranche du projet de réhabilitation de parcelles du barrage vert qui traversent le territoire de la wilaya de Médéa enregistre un taux de réalisation de 98% des actions engagées sur place, a-t-on appris auprès d'un responsable de la Conservation des forêts. «La quasi-totalité des actions programmées et lancées en réalisation en 2023 au titre de la première tranche du projet de réhabilitation des portions du barrage vert situées dans neuf communes de la wilaya de Médéa sont terminées», a indiqué le chef du service de développement des pratiques agricoles à la Conservation des forêts, Fawzi Mekhtiche. Une opération d'entretien des parcelles traitées dans la cadre de cette première tranche est actuellement «en cours pour garantir la réussite des actions réalisées, en particulier les plantations menées sur différentes parcelles», a-t-il ajouté. M. Mekhtiche a fait part

de la réalisation, lors de cette première tranche, de 86 hectares (ha) de plantations fruitières, 82 ha de brises vent, sept hectares de figes de Barbarie, 117 ha de plantations forestières, 53 ha de bande verte de protection contre l'avancée du sable, en plus de l'ouverture de trois kilomètres de pistes à travers les portions du barrage vert ciblées durant cette phase de réhabilitation. Les portions touchées sont localisées dans les communes d'Aïn Boucif, Sidi Demed, Kef Lakhdar, Chellalet El Adhaoura, Tafraout, Cheniguel, Aïn Oukir, Sidi Ziane et Robeia, a-t-il précisé. Une deuxième tranche est «en phase de lancement» et englobe, selon le responsable de développement, des pratiques agricoles, la réalisation de 200 ha de plantation fruitière, 83 ha de plantation forestières, la réalisation aussi de 8 bassins et l'aménagement de 5 autres points d'eau dans différentes zones du

barrage vert. Les actions engagées à la faveur de ce projet de réhabilitation sont appelées à contribuer à revitaliser de larges espaces agropastoraux situés aux alentours des portions du barrage vert qui traversent les communes de Médéa, a souligné M. Mekhtiche.

Les efforts déployés sur le terrain vont favoriser le développement d'activités agricoles diverses dans les communes ciblées en garantissant des ressources financières pour les habitants des zones rurales concernées,

Bayadha Chenouf

Plusieurs projets en cours de réalisation à El Omaria

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans les communes d'Ouled Brahim et El Omaria, relevant de la daïra d'El Omaria, à l'est de Médéa, dans la cadre de la prise en charge des attentes des habitants de ces localités, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya. Une enveloppe d'un montant de 55 millions de dinars a été débloquée pour financer des travaux d'amélioration urbaine au niveau de nombreux quartiers du chef-lieu de la commune d'Ouled Brahim pour permettre, une fois achevés, d'offrir un meilleur cadre de vie pour les résidents, a-t-on fait savoir. Et afin d'optimiser la sécurité des usagers de la route et participer au désenclavement de certaines agglomérations urbaines secondaires situées dans la même commune, un projet de réhabilitation d'un tronçon du chemin communal (CC) reliant le chef-lieu de la commune d'Ouled Brahim à El Ayachia et Ouled Salem, a été lancé au début de ce mois, a ajouté la même

source. Un autre projet portant sur l'aménagement en cantine scolaire d'un ancien siège de la garde communale situé dans l'agglomération urbaine secondaire d'Ouled Trif, toujours à Ouled Brahim, est en cours d'exécution. Financée sur Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, cette nouvelle cantine scolaire sera mise en exploitation lors de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on précisé. Dans la commune d'El Omaria, des locaux à usage professionnels inexploités et à l'abandon depuis des années, seront transformés en un groupe scolaire. En outre, deux stades de proximité situés à Touama et El Mourabidine, ont fait l'objet de travaux de réhabilitation avec pose de gazon synthétique, à la faveur d'un projet inscrit au profit du secteur de la jeunesse et des sports. Ces deux structures sportives ont été mises, ce mois de juin, à la disposition des clubs sportifs locaux, ont conclu les services de la wilaya.

B. C.

Plusieurs foyers d'incendie circonscrits vendredi et samedi

Plusieurs foyers d'incendies qui s'étaient déclarés, vendredi après-midi et samedi matin, à travers plusieurs localités de Médéa, ont été circonscrits et des champs de céréales et des habitations ont été protégés des flammes, a-t-on appris, ce samedi, auprès de la Protection civile. Trois feux de récoltes enregistrés durant la journée du vendredi dans les communes de Ouamri (ouest), Djouab et Beni Slimane, à l'est de Médéa, ont été maîtrisés par les unités d'intervention de la Protection civile qui ont, ainsi, réussi à sauver des récoltes de blé en pied s'étendant sur des dizaines d'hectares ainsi que des plantations fruitières cernées par les flammes, a-t-on fait savoir. La Protection civile fait également état de la maîtrise de trois autres foyers d'incendies qui ont eu lieu, ce samedi à Ouamri-Mihoub (nord-est), Berrouaghia (centre), grâce à la mobilisation de plusieurs engins d'intervention. Des parcelles de céréales, des arbres fruitiers et des habitations situés à proximité de ces foyers d'incendie ont pu être sauvés à temps.

B. C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE KHENCHELA
- CODE FISCAL : 408015000040090

ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS WILAYA – (tranche 2024)

PROJETS :

LOT 01: ENTRETIEN DU CHEMIN WILAYA N° 01 DU PK 00+000
AU PK 09+000 .

LOT 02: ENTRETIEN DU CHEMIN WILAYA N° 45 DU PK 03+400
AU PK 09+000 .

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public : La direction des travaux publics de la wilaya de khenchela informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales 08/2024, relatif au projet cité ci-dessus publiés dans le quotidien national : **Asdaa El Malaeb** en date du 12/05/2024 et **L'Echo D'Algerie** en date du 19/05/2024; qu'à l'issue de l'évaluation et analyse des offres, l'entreprise soumissionnaire figurant dans le tableaux ci-dessous est déclarée attributaire à titre provisoire du marché.

N°	Entreprise	N° FISCAL	Montant de la soumission (DA) en TTC	Montant de la soumission APRES LA CORRECTION (DA) en TTC	délais de réalisation MOIS	Note Tech	Critère de choix
01	Eurl djebel boualouane	018400448312297	196 504 795,50	196 504 795,50	08 Mois	70/80	Moins disant
02	Fercha messaoud	198005330023247	128 867 004,00	128 867 004,00	05 Mois	49/80	Moins disant

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, dans le BOMOP ou la presse, auprès de la commission des marchés de la wilaya avec un bordereau (reçu) en cas d'absence de ce dernier le recours sera rejeté conformément aux dispositions d'articles 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Tout soumissionnaire souhaitant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique de son offre est invité à se rapprocher de la direction des travaux publics bureau n° 09 dans un délai de trois (03) jours à partir de la première date d'apparition conformément aux dispositions d'articles 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Echo d'Algerie : 09 06 2024

Anep : 2425 004 825

Constantine

Nécessité pour les entreprises de renforcer les systèmes électroniques de protection des données

Plusieurs experts participants aux journées scientifiques de la 2^e édition du Salon du digital, de la numérisation et des technologies de l'information et de la communication, ConstanTIC, ont affirmé, ce jeudi, «la nécessité pour les entreprises administratives et économiques de renforcer les systèmes électroniques de protection des données pour affronter les cyberattaques et protéger les données privées».

Au cours de la troisième et ultime journée de cette manifestation organisée à l'hôtel Marriott du chef-lieu de wilaya, la professeure Nacira Ghoulmi Zine, directrice du Laboratoire des réseaux et systèmes et enseignante à l'Université d'Annaba, a indiqué que «le système électronique de protection des données est un ensemble de systèmes dont les pare-feu, les systèmes d'identification et de détection des logiciels malveillants que chaque entreprise doit avoir». L'intervenante spécialisée dans la cybersécurité a porté l'accent sur l'importance majeure de ce domaine qui concerne la souveraineté numérique du pays étant effectivement liée à la sécurité nationale, l'identité nationale et ses valeurs et à l'économie du pays. Le Pr Salim Bachiri, directeur général de l'entreprise de la protection électronique, a souligné que selon des études menées en Algérie sur plusieurs entreprises ayant fait l'objet de piratages informatiques, il est possible d'assurer la sécurité informatique par l'Etat et de rattraper les pays développés dans ce domaine. Il a également souligné la nécessité de sensibiliser les employés et les opérateurs du domaine administratif et de les former aux principes de la sécurité des données et les mettre en garde contre les erreurs qui peuvent être exploités par les cybercriminels pour pirater un système de données privées. Il faut actuellement accorder, a-t-il ajouté, une priorité absolue à la formation de compétences en cybersécurité surtout que l'Etat a mis en place



des dispositifs juridiques encourageants et des mesures d'organisation qui permettent de concrétiser cette vision. A noter que plus de 30 conférences scientifiques ont été présentées

durant les trois jours du salon ConstanTIC qui a connu la participation de près de 40 exposants.

M. El Hadi

Nécessité d'intensifier le contrôle des ouvrages d'eau pour prévenir des maladies

La nécessité d'intensifier le contrôle des ouvrages d'eau et le renouvellement des réseaux vétustes d'alimentation en eau potable pour prévenir les maladies à transmission hydrique (MTH) a été soulignée à Constantine par les participants à d'une journée d'étude et d'information sur ces maladies, initiée par la fédération du mouvement associatif. Lors de cette rencontre organisée en collaboration avec la Direction de la santé et de la population (DSP) et le service de maladies infectieuses du Centre hospitalier universitaire (CHU) Dr Ben Badis de Constantine, le président de cette fédération, Hakim Lafouala, a appelé au contrôle régulier des structures des ressources en eau, notamment durant la saison estivale, période propice pour l'apparition des MTH. La lutte contre ce type de maladies nécessite également l'implication et la mobilisation de différents partenaires dont les équipes médicales au niveau des services d'épidémiologie et de prévention dépendant des structures et les bureaux d'hygiène des assemblées populaires communales (APC) en vue d'éviter tout risque d'apparition de maladies transmissibles ou non transmis-

sibles, a souligné M. Lafouala, ajoutant qu'une caravane de sensibilisation liée à ce sujet a été lancée pour cibler plusieurs cités de la wilaya dont le coup d'envoi a été donné depuis le quartier Mohamed-Loucif relevant du secteur urbain de Bab El Kantra de la ville de Constantine. L'objectif de l'organisation de cette rencontre est de débattre et d'échanger les informations, les connaissances et les expériences entre les acteurs concernés dont des médecins spécialistes, des chercheurs universitaires, gestionnaires des établissements de l'eau et de l'environnement ainsi que ceux de la santé publique en vue de coordonner leurs actions pour engager une stratégie de lutte contre ces maladies et de préserver la santé des citoyens, a révélé le directeur du CHU Dr Ben Badis, Nadir Tayeg. Une centaine de participants dont des professionnels et praticiens spécialistes du secteur de la santé a pris part à cette journée d'étude et d'information, organisée sous le slogan «Pour une saison estivale sans épidémie et intoxication alimentaire».

M. E. H.

Batna

Commémoration du 66^e anniversaire de la mort du chahid Ali Nemeur

La wilaya de Batna a commémoré, ce jeudi, le 66^e anniversaire de la mort du martyr, chef de la wilaya I historique, le commandant Ali Nemeur (1925-1958). Les cérémonies commémoratives ont été présidées par le secrétaire général de la wilaya de Batna, Rachid Zouad, accompagné de Abdelmalek Lidoum, représentant du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, et d'un grand nombre de citoyens. La commémoration, organisée dans la commune de Merouana, a débuté par le dépôt d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle perpétuant le souvenir des chahada de la région, avant de se poursuivre par l'exécution de l'hymne national et la lecture de la Fatiha du Coran en hommage aux martyrs de la Révolution.

Une allocution a été prononcée à cette occasion par le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des enfants des chahada, Omar Hadhfani, qui a évoqué le parcours de lutte d'Ali Nemeur jusqu'à

sa mort le 6 juin 1958. Après la réinhumation des restes de deux martyrs de la lutte armée, découverts dans la commune de Merouana lors des travaux de fouilles, une exposition de photos sur la glorieuse Révolution a été organisée au centre culturel de la ville, suivie d'une conférence historique sur le martyr Ali Nemeur et son rôle central avant et pendant la Révolution. Le Pr Houari Mokhtar, membre du comité scientifique du Musée de wilaya du moudjahid, a évoqué des aspects importants de la vie de ce héros «en tant que combattant du mouvement national, puis en tant que commandant militaire exceptionnel qui avait son poids sur les champs de bataille, en particulier dans la région des Aurès». Le même intervenant, chercheur du département d'histoire de l'Université de Batna 1, a fait état de l'activisme du chahid Ali Nemeur au sein de la cellule secrète de Batna, mais aussi dans le domaine sportif à travers son intégration dans les

rangs du club sportif de Batna, en 1944, dans le but de mobiliser et de former les jeunes et de leur inculquer l'esprit révolutionnaire, avant de rejoindre, dès son déclenchement, la glorieuse Révolution de Novembre. De son côté, le moudjahid Djemai Abidi, dit Abderrahmane (87 ans), a rappelé que le héros Ali Nemeur est tombé les armes à la main le 6 juin 1958 lors de la violente bataille du mont Boualouane, à Chelia (Khenchela), qui avait opposé, quatre jours durant, les combattants de l'ALN à l'armée d'occupation. Cette commémoration a été mise à profit pour honorer le fils unique d'Ali Nemeur, Amar, aujourd'hui âgé de 78 ans, ainsi que plusieurs moudjahidine de la région. Il convient de noter que le martyr Ali Nemeur, mort à 33 ans, était né le 16 mars 1925 à la mechta Oum R'kha, au douar de Hidousa (Merouana) baptisé du nom de ce héros après l'indépendance.

Khenchela Des travaux de réalisation et de réhabilitation de neuf retenues collinaires bientôt entamés

Des travaux de réalisation et de réhabilitation de neuf retenues collinaires (ouvrages de stockage de l'eau) seront bientôt entamés dans la wilaya de Khenchela, a indiqué, le directeur des Ressources en eau, Djamel Latreche. Le même responsable a précisé que dans le cadre d'un programme visant à renforcer le volume d'eau stocké pour l'irrigation des terres agricoles, la construction d'une retenue et la réhabilitation de huit autres seront lancés dans huit communes de la wilaya «dès la finalisation des procédures administratives et financières préalables à l'inscription de ces opérations». M. Latreche a souligné que la nouvelle retenue sera réalisée à Oued Tadjemout, dans la commune de Bouhmama, tandis que les ouvrages à réhabiliter sont situés à Oueghal, dans la commune de Khirane, à Merkad, à Ziriz, à Hathir-Haddada (M'sara), à Bakar-1 (Aïn Touila), à Merkad-Essaïd (El Mahmal), à Ouled Abbas (Chelia) et à Fouris (Ouled Rechache). Ces projets permettront, une fois achevés, de stocker d'importantes quantités d'eau pour irriguer des milliers d'hectares de terres agricoles affectées par le manque d'eau de ces dernières années, a-t-il dit. De plus, ces retenues permettront également de collecter le plus grand volume possible d'eau de pluie et de ruissellement qui servira à l'irrigation des cultures agricoles, mais aussi à alimenter les nappes aquifères et à contribuer à créer un climat humide dans les zones concernées, a conclu le directeur des Ressources en eau.

Jijel 300 millions de dinars alloués à la rénovation du complexe sportif Hocine-Rouibah

Une enveloppe financière de 300 millions de dinars a été allouée pour la rénovation du complexe sportif Hocine-Rouibah de Jijel, a indiqué, le directeur de la Jeunesse et des sports (DJS), Amine Meziane-Cherif. Ces moyens financiers serviront au remplacement de la pelouse en fibre synthétique de l'enceinte, à la pose de sièges dans les tribunes de ce stade pouvant accueillir 40 000 personnes, à la couverture des gradins, et à la réhabilitation et la modernisation des vestiaires, des salles de récupération et autres équipements annexes. La rénovation de cette infrastructure sportive est menée de manière à ne pas perturber le déroulement des compétitions qui s'y déroulent, notamment les entraînements et les rencontres de la Jeunesse sportive de Jijel (JSD) qui vient d'accéder en Ligue 2 Mobilis de football. Parallèlement à la réhabilitation du complexe sportif Hocine-Rouibah, des efforts ont été déployés pour que plusieurs autres stades soient prêts pour la prochaine saison sportive, notamment ceux des communes de Settara, de Boucif, d'Ouled Asker, d'El Ansar, de Djimla, de Chekfa, d'Emir Abdelkader et de Kaous, a conclu M. Meziane-Cherif.

Islam Chiheb

Aïn Salah

Le ministre de l'Hydraulique inaugure une STEP dans la région d'El Berka

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a procédé jeudi à l'inauguration de la Station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la région d'El Berka, dans la wilaya d'In Salah. En marge de l'inauguration de cette station dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya, le ministre a souligné l'importance de cette infrastructure environnementale qui s'étend sur une superficie de 33 hectares, d'une capacité de production estimée à 8120 m³ d'eau par jour. Cette station s'inscrit, selon lui, dans le cadre des efforts de l'Etat visant la prise en charge des préoccupations des citoyens, à travers toutes les régions du pays. M. Derbal a mis l'accent, à cette occasion, sur l'importance d'exploiter les eaux épurées à des fins d'irrigation, soulignant que la réalisation de cette station entraine dans le cadre de l'encadrement des efforts de développement dans cette nouvelle wilaya qui dispose d'énormes res-

sources eau et d'atouts agricoles, touristiques et économiques prometteurs. Parmi les préoccupations soulevées concernant la qualité de l'eau potable dans la wilaya d'In Salah, le ministre a fait état d'une étude en cours d'élaboration et qui devra apporter des solutions à ce problème. A ce titre, le ministre a annoncé que plusieurs projets relevant de son secteur ont été réalisés dans cette wilaya, dans l'attente de concrétiser d'autres projets qui seront lancés prochainement, en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge des préoccupations des citoyens. Le ministre de l'Hydraulique a clôturé sa visite dans la wilaya d'In Salah, par l'inspection du champ relevant du mégaprojet de transfert de l'eau potable vers la wilaya de Tamanrasset sur une distance de plus de 700 km, situé à 70 km au nord de la wilaya.

Kadiro Frih



Naâma

Une production de plus de 6000 quintaux d'abricots prévue

La Direction des services agricoles de la wilaya de Naâma table sur une production de plus de 6000 quintaux d'abricots pour la saison agricole en cours, sur une superficie d'environ 98 hectares, concentrée dans les communes de Moghrar et Djeniène Bourezg, a-t-on appris, jeudi auprès de cette instance. Le chef de la division agricole de l'antenne de la daïra de Moghrar, Alouani Mohamed, a indiqué que la saison actuelle connaît «une légère baisse» de la production de ce fruit, par rapport à la saison écoulée, ajoutant qu'à partir de la saison prochaine, il est prévu l'entrée en production d'une superficie supplémentaire pour atteindre une superficie productive globale de 115 ha et, partant, une augmentation de la quantité de production. A signaler que l'opération de récolte s'est poursuivie, jusqu'à la fin du mois de mai dernier dans la daïra de Moghrar, registrant un rendement de 60 quintaux à l'hectare.

La culture de l'abricotier a connu une extension de la superficie, ces dernières années, particulièrement après que les agriculteurs aient bénéficié gratuitement de plants de cet arbre fruitier, sachant que l'opération a touché 30 agriculteurs du sud de la wilaya, à Moghrar et Djeniène Bourezg, lesquels ont bénéficié également des différents programmes de soutien liés à la généralisation du système économisant l'eau comme celui de l'irrigation au «goutte à goutte», selon la même source. Certains facteurs, dont les vents au moment de la floraison au début de la saison printanière, ont eu des effets négatifs sur la quantité de produits attendus pour la saison en cours, en plus de certaines maladies végétales et parasitaires, à savoir la «Gommose ou la bactériose», qui est une bactérie, qui apparaît comme un écoulement de gomme qui sort des troncs des tiges et des branches, qui nécessite un traitement

particulier des arbres à travers un arrosage régulier, une fertilisation et une opération de greffage, l'utilisation de la chaux et des pesticides à caractère préventif, a-t-on ajouté. La Direction des services agricoles apporte un accompagnement technique aux agriculteurs, afin d'augmenter le rendement de la production d'abricots tout en leur prodiguant des conseils et en organisant des sessions de for-

mation pour la pratique de cette culture, selon des méthodes scientifiques et modernes, à travers également la lutte contre les maladies, de même que l'utilisation de procédés de taille et en faisant bénéficier les agriculteurs des divers programmes de soutien, dont le plus important est la distribution gratuite de plants d'abricots aux agriculteurs.

Ali O.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
WILAYA DE M'SILA - DAIRA DE MAGRA - COMMUNE DE MAGRA
- NIF : 099716000280672

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° : 05 /2024

Conformément à l'article 39 de la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics - le président de l'APC de la commune de magra lance un appel d'offres national ouvert exigence de capacités minimales pour :

ETUDE ET SUIVI, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE A MAGRA
Lot 01 : Renouvellement de l'extension du réseau d'assainissement dans le centre-ville de magra
Lot 02 : Renovation et extension du réseau d'eau potable dans le centre-ville de magra
Lot 03 Renovation et extension du réseau d'eau potable à ouled Mubarak, ouled Mansour et ouled Ibrahim à magra

Les candidats peuvent retirer le dossier auprès du service technique de la commune contre paiement de 10.000.00 DA A chaque lot au guichet de Mr. Le trésorier communal de MAGRA.
Les dossiers doivent être constitués de 03 offres : 1- dossier candidature 2- dossier technique 3- dossier financée

- 1- DOSSIER DE CANDIDATURE :**
- > déclaration de candidature rempli et signé et cacheté et dater.
 - > déclaration de probité rempli et signé et cacheté et dater.
 - > casier judiciaire datant de moins de trois mois porte la mention "néant" dans le cas contraire il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une société
 - > documents fiscaux et parafiscaux en cour de validité (CASNOS -CNAS -CACOBATPH) (copies)
 - > l'extrait de rôle purgé ou avec échéancier moins de 03 mois .
 - > registre de commerce électronique (copie) .
 - > numéro fiscal (copie)
 - > certificat de qualification et classification professionnelle (principal en domaine de hydraulique 04 et plus à condition que le code d'activité porte le lot 01 (34.705) et le lot 02-03 (34.703) (copie).
 - > bilan financiers du 03 dernière années. (Copie).
 - > statut principale par a port aux sociétés (copie) .
 - > l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du CNRC. (Copie).
 - > plan d'exécution
 - > capacités techniques :

- a- moyens humains: liste des moyens humains signés par l'entrepreneur. Avec les certificats de CNAS et CACOBATPH pour les cadres
- b- moyens matériels :liste de matérielle justifier datée avant 01 an (copie)
- c- références professionnelles :références professionnelles des travaux pareils réalisés pendant et le montant (copies)

- 2- L'OFFRE TECHNIQUE :**
- > une déclaration à souscrire
 - > le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepte"
 - > tout document permettant d'évaluer l'offre technique :un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des disposition .
 - > mémoire technique justificatif à chaque lot .

- 3- DOSSIER FINANCIER :**
- > lettre de soumission rempli et signée et cacheté et dater
 - > bordaux des prix unitaire en lettres et en chiffres signé et cacheté et dater
 - > devis quantitatif et estimatif Signé et cacheté et dater
- Les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière .
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales .
"dossier de candidature", " offre technique" ou "offre financière", selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention

Les offres doivent adressées à Monsieur le Président de l'A.P.C. de MAGRA.
(a n .ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres)
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
ETUDE ET SUIVI, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE A MAGRA
Lot concerné

Remarque : Les entrepreneurs doivent participer à tous les lots
La date limite de dépôt des offres est fixée à 08 jours à compter de la publication de l'avis dans la presse ou Bomop à compter de 10:00 heures jusqu'à l'heure de l'ouverture par la commission d'ouverture des plis à 10:30 heures dans le même jour. De plus, le dernier jour est réservé au dépôt des offres, et Les cahiers de charge ne peuvent pas être retirés.
Cet avis tien lieu d'invitation des soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.
La durée de validité de la soumission est de 90 jours à partir de la date limite de dépôt des soumissions.

Finance islamique

La BNA se dote d'une nouvelle agence à Tamanrasset

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé, hier, l'ouverture d'une nouvelle agence dédiée «exclusivement» à l'activité de la finance islamique dans la wilaya de Tamanrasset, dans le cadre de sa stratégie visant l'extension de son réseau consacré à cette branche. Inaugurée jeudi, cette nouvelle agence (1214) rattachée à la Direction régionale d'exploitation (DRE) Ouargla 184, est sise au Centre commercial de Tamanrasset, a indiqué la même source. Ce nouveau siège offre des conditions de travail optimales au personnel de l'agence, tout en garantissant un accueil de qualité aux clients de la Banque. Il est venu renforcer le

réseau finance islamique de la (BNA), lequel compte désormais 13 agences dédiées et 107 guichets, soit 120 représentations au total. Avec ces 120 représentations réparties sur une cinquantaine de wilayas, la BNA «confirme sa volonté de massifier son activité de la finance islamique, tout en proposant à sa clientèle, toutes catégories confondues, une gamme de produits et services islamiques riche et variée». Cette action «s'inscrit également dans un objectif plus large et plus stratégique, à savoir l'accélération de la bancarisation et de l'inclusion financière, conformément aux orientations des plus hautes autorités du pays».

Béni-Abbès

Une polyclinique ouverte le 5 juillet

Plusieurs projets de développement visant à améliorer le cadre de vie des citoyens sont en cours de réalisation dans les communes de Béni-Yakhlef et El Ouata relevant de la wilaya de Béni-Abbès, selon les services de la wilaya. Parmi ces projets inscrits au titre du plan communal de développement (PCD), figure la construction et l'équipement d'une nouvelle polyclinique à Béni-Yakhlef, située à 66 km au sud du chef-lieu de wilaya. Cette structure, qui ouvrira ses portes le 5 juillet prochain, permettra aux habitants de la commune de bénéficier d'une prise en charge médicale de qualité. Toujours dans le cadre de l'amélioration du service public et du rapprochement de l'administration des citoyens, une nouvelle structure administrative polyvalente regroupant plusieurs services publics a été réceptionnée dans cette commune. S'agissant du secteur de l'hydraulique, un nouveau forage a été réalisé et équipé dans la localité de Guerzim, relevant de la commune de Béni-Yakhlef, afin de renforcer l'alimentation en eau potable des habitants. Le secteur de la santé à El Ouata s'apprête également à accueillir un mini-centre d'hémodialyse destiné à la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale de la région. D'autres projets sont en cours de réalisation dans la commune d'El Ouata, notamment des travaux d'aménagement urbain et de raccordement aux divers réseaux dans les nouveaux lotissements.

Alzheimer : une IRM pourrait détecter la maladie 9 ans avant les premiers symptômes

Lorsqu'une forme de démence, telle que la maladie d'Alzheimer, commence à se manifester, elle se traduit souvent par de petites perturbations dans la vie quotidienne : oublis, confusions, désorientation, ou encore troubles de l'humeur, selon les spécialistes. En réponse, les médecins proposent généralement un dépistage via des tests neuropsychologiques évaluant divers aspects de la mémoire et des tâches simples, en plus d'exams d'imagerie médicale. Cependant, une nouvelle étude de l'Université Queen Mary de Londres, publiée le 6 juin 2024 dans la revue *Nature Mental Health*, pourrait transformer ce processus de dépistage. Grâce à l'utilisation de l'IRM fonctionnelle (IRMf), les chercheurs seraient en mesure de prédire l'apparition de la maladie avec une précision de plus de 80%, jusqu'à neuf ans avant l'apparition des premiers symptômes.

Un test prédictif pour détecter les changements cérébraux

Pour cette étude, les chercheurs ont analysé des IRMf de plus de 1100 volontaires issus de la UK Biobank, une ressource de recherche contenant des données génétiques et sanitaires de 500 000 participants britanniques. Ils ont estimé la connectivité effective entre dix régions du cerveau, se concentrant sur le «réseau en mode par défaut» (DMN), la première zone neuronale affectée par la maladie d'Alzheimer.

Une «valeur de probabilité de démence» a été attribuée à chaque participant en fonction de l'efficacité des connexions cérébrales. Les résultats ont révélé que le modèle prédisait avec précision l'apparition de la démence jus-

qu'à neuf ans avant un diagnostic officiel, avec une précision supérieure à 80%.

Une imagerie médicale pour anticiper le diagnostic

Pour les patients ayant développé une démence, le même modèle a pu prédire avec une marge d'erreur de deux ans le délai avant le diagnostic. Les chercheurs ont également exploré si les changements dans le DMN pouvaient être attribués à des facteurs de risque de démence, comme la génétique. Leur analyse a montré une forte association entre le risque de maladie d'Alzheimer et les changements de connectivité dans cette zone neuronale. Ils ont également noté que l'isolement social, un facteur de risque connu, affectait cette connexion. «Grâce à ces techniques d'analyse avec de grands ensembles de données, nous pouvons identifier les personnes à haut risque de démence et comprendre quels facteurs de risque environnementaux contribuent à cette vulnérabilité», a déclaré le Dr Samuel Ereira, auteur principal de l'étude.

Une méthode de détection rapide et un espoir de ralentir la progression

«L'IRMf est un outil non invasif qui nécessite environ six minutes pour collecter les données nécessaires», explique le Dr Ereira. Elle pourrait être intégrée aux procédures diagnostiques existantes, notamment là où l'IRM est déjà utilisée. Cette recherche représente une avancée majeure, car bien qu'il n'existe pas de traitement curatif



pour la maladie d'Alzheimer, il est possible de ralentir sa progression, surtout avec un diagnostic précoce, rappelle l'Institut Pasteur. Toutefois, les chercheurs admettent avoir utilisé des critères d'exclusion stricts pour garantir des données de

haute qualité pour l'entraînement des modèles, mais ils espèrent que des recherches futures pourront évaluer efficacement des données moins évidentes.

Neïla M.

Bonne ou mauvaise idée : peut-on manger du beurre de cacahuètes tous les jours ?



En tartine, pour accompagner les porridges, pour sublimer les gâteaux ou dans des plats salés comme la sauce satay ou le mafé, le beurre de cacahuètes, s'est invité dans la cuisine de nombreux bacs sucrés et salés. En plus d'être bon pour la santé, il s'avère extrêmement gourmand, mais peut-on en consommer tous les jours ? Interrogés des diététiciens se sont penchés sur le sujet. On vous dit tout sur le beurre de cacahuètes.

Les bienfaits du beurre de cacahuètes

Le beurre de cacahuètes est un aliment bon pour la santé. Il est notamment très riche en protéines végétales et également en acides gras insaturés. C'est un parfait mélange de protéines, fibres, graisses saines comme des oméga-9, oméga-3 ou encore oméga-6. Il est donc parfait pour maintenir son énergie stable pendant un long moment. De plus, il améliore le sentiment de satiété et permet donc d'éviter les fringales. Les spécialistes expliquent que le beurre de cacahuètes : «présente des avantages par rap-

port au beurre (moins riche en acides gras saturés mauvais pour le système cardiovasculaire, mais des acides gras poly insaturés (oméga 3, 6, 9) plus intéressants pour notre santé). C'est aussi une source de protéines végétales». Toutefois, si le beurre de cacahuètes apporte beaucoup d'énergie, il est également très calorique puisqu'on compte pas moins de 588 calories pour 100 gr. C'est pourquoi, ils recommandent d'en consommer, mais toujours avec modération : «Il a une densité énergétique très élevée, c'est-à-dire qu'il apporte beaucoup de calories sous un petit volume (590 Calories/100g). Il faut donc le consommer en petite quantité si l'on fait attention à son poids». Le mieux est donc d'en manger en quantité raisonnable, c'est-à-dire entre 10 et 20 gr soit une cuillère à café par jour. Encore une fois, pour profiter de ses bienfaits, il y a certaines conditions qui rentrent en compte. S'il faut respecter une certaine quantité, il faut également faire attention à la composition de chaque produit. D'après les nutritionnistes, il est recommandé de le prendre «sans sucre ajouté et sans huile de palme».

Combien de temps dure un cycle de sommeil ?

Nous dormons plus d'un tiers de notre vie, avec un sommeil fractionné en plusieurs cycles. Chacun d'entre eux permet à notre corps de profiter d'une nuit réparatrice. Il est donc primordial de respecter un certain nombre de cycles dont la durée varie, selon les individus. Un cycle de sommeil c'est ce laps de temps pendant lequel notre cerveau se consacre à une activité spécifique. Il s'apparente à une équation inscrite chez tout être humain et demeure indispensable pour refournir au corps l'énergie qu'il a dépensée dans la journée. Nous sommes en permanence stimulés par des sollicitations extérieures, ce qui génère chez nous une activité émotionnelle, intellectuelle et physique. Chaque cycle contribue à nous délivrer de la fatigue accumulée. Nous vous dévoilons la durée d'un cycle de sommeil et bien plus encore.

Qu'est-ce que le sommeil paradoxal ?

Le sommeil paradoxal, également connu sous le nom de sommeil REM (Rapid Eye Movement), est une phase du cycle du sommeil caractérisée par des mouvements oculaires rapides, une activité cérébrale intense similaire à celle de l'éveil, et une atonie musculaire presque complète. Il représente environ 20-25% du temps de sommeil total et se produit plusieurs fois par nuit, principalement en fin de cycle de sommeil. Pendant cette phase, les rêves sont les plus vivaces et mémorables, et il joue un rôle crucial dans la consolidation de la mémoire, la régulation de l'humeur et le développement cognitif. Le sommeil paradoxal est essentiel pour la santé mentale et physique, bien que ses mécanismes exacts restent partiellement compris.

La durée moyenne d'un cycle de sommeil chez l'Homme

Le sommeil se compose de plusieurs périodes successives qui durent entre 60 et 120 minutes chacune. Pour un repos nocturne réparateur, il est recommandé de dormir sur trois à cinq cycles. Toutes les nuits, c'est le même enchaînement qui survient. Il y a d'abord la phase de sommeil léger, un endormissement de quelques minutes, qui peut être troublé par le moindre bruit. Si vous avez des animaux de compagnie, n'hésitez pas à les éloigner

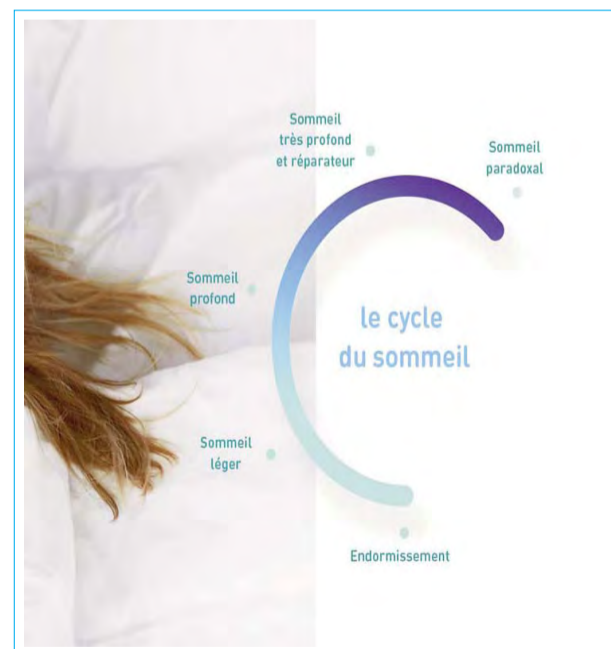
de votre chambre, car il est prouvé qu'avoir un chat ou un chien détériore la qualité de votre sommeil. Se succèdent ensuite les périodes de sommeil lent et de sommeil paradoxal. Le sommeil lent est caractérisé par des ondes spécifiques. Elles amènent une diminution progressive de l'activité cérébrale. Le sommeil paradoxal, quant à lui, se traduit par une faible consommation d'oxygène et par une activité cérébrale proche de la phase d'éveil. C'est souvent à ce moment qu'apparaissent les rêves, sauf chez les personnes qui ne rêvent jamais.

Les spécificités susceptibles de faire varier la durée d'un cycle de sommeil

Au cours de nos vies, ces cycles de sommeil se modifient. Plus nous vieillissons, plus le nombre de cycles se multiplie : le nourrisson en traverse trois alors qu'un adulte peut en connaître six. Par ailleurs, la phase de sommeil lent (le premier cycle) se raccourcit, ce qui peut favoriser l'apparition de troubles du sommeil. La durée de repos varie d'une personne à l'autre et chaque individu doit trouver son rythme. Mais il existe un cycle qui change peu, c'est celui du sommeil profond. Il conserve les mêmes caractéristiques indépendamment de la tranche d'âge. Les cycles de sommeil changent au cours d'une vie, et tous n'ont pas la même durée. Toutefois, chaque phase contribue à une bonne récupération physique et mentale.

Quel est le cycle de sommeil le plus réparateur ?

Le sommeil lent profond, aussi appelé sommeil à ondes lentes ou sommeil NREM (Non-Rapid Eye Movement) de stade 3, est considéré comme la phase la plus réparatrice du cycle de sommeil. Durant cette phase, le corps se régénère, les tissus se réparent et se développent, les os et les muscles se renforcent, et le système immunitaire se renforce. L'activité cérébrale ralentit considérablement, ce qui permet un repos mental profond. Le sommeil lent profond est crucial pour la récupération physique, la restauration énergétique et le maintien de la santé globale. Il se produit principalement dans la première partie de la nuit et diminue avec l'âge.



Combien de sommeil profond par nuit ?

La quantité de sommeil profond qu'une personne obtient par nuit varie en fonction de plusieurs facteurs, notamment l'âge, la santé, et les habitudes de sommeil. En moyenne, les adultes passent environ 13-23% de leur temps de sommeil en sommeil profond, ce qui correspond à environ 1 à 2 heures par nuit. Les jeunes enfants passent beaucoup plus de temps en sommeil profond, tandis que les personnes âgées en passent généralement moins. Le sommeil profond se produit principalement pendant les premiers cycles de sommeil de la nuit et tend à diminuer à mesure que la nuit avance. Il est essentiel pour la récupération physique, la consolidation de la mémoire et la santé globale.

Palestine

L'ONU inscrit l'entité sioniste sur «la liste de la honte» pour les violations des droits des enfants

Les Nations unies ont inscrit vendredi l'entité sioniste sur «la liste de la honte» sur les droits des enfants lors de conflits, pour ses violations répétées des droits des enfants palestiniens et ses massacres en Palestine occupée notamment dans la bande de Ghaza, rapportent des médias.

Sur demande du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, publie chaque année un rapport qui répertorie les violations des droits des enfants dans une vingtaine de zones de conflits dans le monde et liste en annexe les responsables de ces violations, qui incluent enfants tués et mutilés, recrutements, enlèvements ou violences sexuelles. La publication de cette «liste de la honte» est prévue le 18 juin, a-t-on précisé. A plusieurs reprises, le secrétaire général des Nations unies a appelé à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, avertissant que la bande était en train de se transformer en un «cimetière pour enfants». Pour sa part, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré que «plus de 13 000 enfants ont été tués et des milliers d'autres ont été blessés» pendant l'agression sioniste en cours à Ghaza depuis le 7 octobre 2023. Et la directrice exécutive de l'organisation, Katherine Russell, a déclaré à CBS News qu'un tel taux de décès d'enfants n'avait jamais été enregistré dans aucun autre conflit dans le monde. Elle a ajouté que de nombreux enfants palestiniens souffrent d'anémie grave et de malnutrition et n'ont «même pas l'énergie de pleurer», notant qu'il existe ce qu'elle a appelé «des défis bureaucratiques très importants» pour que les camions d'aide entrent à Ghaza. L'agression génocidaire sioniste contre Ghaza a fait plus de 120 000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 personnes sont portées disparues, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des enfants et à des personnes âgées.

Riyad Mansour salue l'ajout de l'entité sioniste à «la liste de la honte» pour les violations des droits des enfants

Le représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès des Nations unies, Riyad Mansour, a salué l'ajout par l'ONU de l'entité sioniste à «la liste de la honte» pour les violations des droits des enfants, y voyant «un pas important dans la bonne direction pour mettre fin à la culture d'impunité» dont a bénéficié l'occupant pendant trop longtemps. Cela «ne ramènera pas les dizaines de milliers de nos enfants tués par (l'entité sioniste) en plusieurs décennies, mais c'est un pas important dans la bonne direction pour mettre fin au deux poids, deux mesures, et à la culture d'impunité dont a bénéficié (l'occupant) pendant trop longtemps», a réagi sur la plateforme X l'ambassadeur palestinien à l'ONU. Selon Riyad, Mansour, l'occupant sioniste «a échappé aux sanctions et à la responsabilité pour ses crimes contre les enfants palestiniens pendant de nombreuses décennies, ce qui l'a encouragé à continuer à cibler nos enfants et à leur faire du mal, en violation flagrante de toutes les normes humanitaires, éthiques et juridiques». Le diplomate a, en outre, souligné que «la vie de nos enfants n'a pas moins de valeur que celle des enfants du monde» et que «la communauté internationale ne peut plus faire d'exceptions (pour l'entité sioniste) dont les crimes contre notre peuple sont devenus plus brutaux au point de faire honte à toute l'humanité». Et de conclure: «Nous poursuivons nos efforts juridiques et politiques jusqu'à ce que justice soit rendue et que les crimes de l'occupation contre une génération palestinienne cessent les uns après les autres».

94 martyrs et des dizaines de blessés dans un nouveau massacre sioniste dans le centre de Ghaza

Au moins 94 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, ce samedi, dans un nouveau massacre commis par les forces sionistes dans le camp de Nuseirat et diverses zones du gouvernorat central de la bande de Ghaza, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps d'au moins 94 Palestiniens tués dans les attaques contre Al-Nuseirat et d'autres zones du centre de Ghaza, ainsi que des dizaines de blessés lors de ces attaques, sont arrivés samedi à l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, indique la même source. L'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, l'un des seuls hôpitaux encore fonctionnels à Ghaza, fonctionne actuellement grâce à un seul générateur électrique et pourrait être mis hors service alors que des dizaines de blessés étaient encore dans les rues. Le porte-parole de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa dans la ville de Deir al-Balah, Khalil Al-Dakran a déclaré que «l'hôpital est surpeuplé et qu'il n'y a pas de place pour accueillir davantage de blessés». Al-Dakran a également appelé la communauté internationale et les organisations des Nations unies à intervenir pour mettre fin à «l'agression brutale» de l'entité sioniste contre Ghaza. Selon des médias, ce nouveau massacre coïncide avec une incursion soudaine de véhicules militaires sioniste à l'est et au nord-ouest du camp

de Nuseirat. Des véhicules sionistes ont également pénétré près du pont de Wadi Ghaza, sur la route Salah al-Din, au centre de la bande, et ont étendu leur incursion à l'est de Deir al-Balah et dans les camps de Bureij et al-Maghazi, selon des médias. L'agression génocidaire contre Ghaza qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, a fait plus de 120 000 victimes entre martyrs et blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et près de 10 000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des dizaines de personnes.

Quatre martyrs et 14 blessés après un raid aérien sioniste sur une maison dans la ville de Ghaza

Quatre Palestiniens sont tombés en martyrs et 14 autres ont été blessés dont 8 enfants dans un raid aérien sioniste sur une maison dans la ville de Ghaza, tôt samedi matin, indique l'agence Wafa. Les forces sionistes d'occupation, selon Wafa, ont ciblé une maison dans la ville de Ghaza, faisant quatre martyrs et 14 blessés. Par ailleurs, l'hôpital de Thabet Thabet a annoncé le décès d'un jeune Palestinien de 22 ans, qui a été blessé lors d'une incursion des forces sionistes à l'est de Tulkarem. Selon des sources palestiniennes, de nombreux véhicules militaires de l'armée d'occupation ont fait une descente dans la localité et se sont installés dans une rue, blessant le jeune Abu Asal. Les forces de l'occupation sionistes ont également arrêté deux frères après avoir perquisitionné leurs maisons. De plus, une force militaire sioniste a envahi la région du sud-est de la ville de Tulkarem et ont mené des perquisitions des maisons, ajoute wafa. Dans la nuit de vendredi à samedi, rappelle t-on, cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors de raids menés par l'aviation d'occupation sioniste sur les villes de Ghaza et de Rafah. L'aviation de l'entité sioniste a bombardé une maison dans le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, faisant quatre martyrs, et blessant 10 autres, outre la destruction des maisons. Le bilan de l'agression de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier s'est établi vendredi à 36 731 martyrs et 83 530 blessés, selon les autorités palestiniennes de la Santé.

Au moins cinq martyrs dans un raid aérien de l'entité sioniste à Rafah

Au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs vendredi soir et d'autres blessés lors de raids menés par l'aviation d'occupation sioniste sur les villes de Ghaza et de Rafah. L'aviation de l'entité sioniste a bombardé une maison dans le quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Ghaza, faisant quatre martyrs, et blessant 10 autres, outre la destruction des maisons. Plusieurs enfants ont été blessés alors qu'ils jouaient dans le quartier d'Al-Zaytoun, dans la ville de Ghaza, après qu'un drone de l'entité sioniste a largué une bombe sur eux, ajoute wafa. Les secouristes ont pu récupérer les corps de deux martyrs décomposés et non identifiés au carrefour d'Abou Afana, dans le quartier brésilien de Rafah, précise encore l'agence palestinienne.

Un maire et quatre autres personnes tombés en martyrs dans une frappe sioniste à Ghaza

Le maire de la ville de Nousseirat, dans le centre de la bande de Ghaza, est tombé en martyr dans une frappe sioniste jeudi soir avec quatre autres personnes, a indiqué, vendredi, aux médias l'hôpital où les corps ont été admis. Iyad al-Maghari visitait une station de pompage du réseau d'adduction d'eau alimentant sa ville quand la frappe a visé l'installation vers 22h30 (19h30 GMT) jeudi, a déclaré Mohammad al-Salhi, porte-parole de l'hôpital Martyrs Al-Aqsa de Deir al-Balah, un peu plus au sud, ajoutant que quatre membres de sa famille avaient également été tués dans cette attaque. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, en cours depuis huit mois, s'est élevé, vendredi, à 36 731 martyrs et 83 530 blessés, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé. Outre le bilan humain, cette agression génocidaire contre la bande de Ghaza se déroule dans un contexte de famine et de destruction massive.

L'UNRWA appelle à des enquêtes indépendantes sur les attaques sionistes visant des convois humanitaires

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré



vendredi que «le temps est venu pour des enquêtes indépendantes» sur les attaques sionistes visant des convois humanitaires. Le commissaire de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a ajouté, dans une déclaration via son compte sur la plateforme X, que «la guerre de désinformation fait toujours rage contre l'agence, et cela met en danger la vie de mes collègues à Ghaza et ailleurs». Le responsable de l'ONU a ajouté que des employés de l'ONU avaient été tués à Ghaza à des niveaux «sans précédent». Lazzarini a souligné que «le temps est venu pour des enquêtes indépendantes et pour la responsabilisation». Il a conclu en disant : «Il est temps de soutenir les journalistes palestiniens héroïques en autorisant leurs collègues internationaux à entrer à Ghaza afin que les reportages médiatiques indépendants, réalistes et courageux puissent continuer».

L'UNRWA met en garde contre une éventuelle épidémie de choléra à Ghaza

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde contre «une éventuelle épidémie de choléra dans la bande de Ghaza» en raison du manque d'eau potable et des températures élevées dans l'enclave palestinienne, en proie à une agression sioniste génocidaire depuis huit mois. L'UNRWA a expliqué dans un message sur la plateforme X qu'«avec un accès minimal à l'eau potable dans la bande de Ghaza et la chaleur estivale continue, il existe de réelles craintes d'une éventuelle épidémie de choléra à Ghaza, qui détériorerait encore davantage les conditions de vie inhumaines». L'UNRWA a conclu en disant que «la population de Ghaza a besoin d'un cessez-le-feu immédiat». Depuis le 7 octobre 2023, l'agression sioniste contre Ghaza a fait plus de 120 000 martyrs et blessés palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et plus de 10 000 personnes sont portées disparues, dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des Aides aux réfugiés palestiniens d'être affectées par les perturbations du réseau de télécommunications. La connectivité reste sporadique».

La Nouvelle-Zélande décide de reprendre le financement de l'UNRWA

La Nouvelle-Zélande a annoncé la reprise de son financement pour l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), soulignant qu'elle effectuera ses paiements annuels d'un million de dollars «à la date indiquée dans les prochains jours». Le ministre néo-zélandais des Affaires étrangères, Winston Peters, a déclaré vendredi dans un message sur la plateforme X que «son pays a décidé de reprendre le financement de l'UNRWA». La Nouvelle-Zélande devrait effectuer son paiement annuel d'un million de dollars «dans les délais prévus dans les prochains jours», a-t-elle ajouté. L'UNRWA, qui coordonne l'aide à Ghaza, fait face à des difficultés financières et des blocages de l'entité sioniste qui a accusé (sans fournir de preuves selon un récent rapport du comité d'évaluation de l'ONU) une douzaine de ses 13

000 employés à Ghaza d'avoir participé à l'opération «Déluge d'al-Aqsa», le 7 octobre 2023. Cela a conduit de nombreux pays donateurs, à suspendre brusquement leur financement à l'agence, menaçant ainsi ses efforts visant à fournir une aide nécessaire à Ghaza, où l'ONU a mis en garde contre une famine imminente dans le sillage de l'agression sioniste génocidaire en cours dans l'enclave palestinienne depuis huit mois.

La Belgique qualifie d'«horrible» l'attaque contre une école de l'UNRWA

La Belgique a qualifié d'«horrible» le massacre perpétré jeudi dernier par l'armée de l'occupation sioniste contre une école de l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza. C'est ce qu'a souligné la ministre belge des Affaires étrangères Hadja Lahbib dans un post sur la plateforme X. La ministre belge a exhorté toutes les parties à «respecter les infrastructures civiles», ajoutant que «cette tragédie rappelle la nécessité urgente de mettre fin à la violence dans la bande de Ghaza». Jeudi dernier, l'armée sioniste a mené une frappe aérienne contre une école de l'UNRWA à Ghaza, faisant au moins 27 martyrs, dont 14 enfants. Le bilan de l'agression de l'entité sioniste contre la bande de Ghaza, lancée depuis le 7 octobre dernier, est passé vendredi à 36 731 martyrs et 83 530 blessés, selon les autorités palestiniennes de la Santé.

Amnesty exhorte la France à cesser la répression des manifestations pro-palestiniennes

Amnesty International a exhorté la France à cesser la répression des manifestations pro-palestiniennes, affirmant que toutes les manifestations pacifiques sont protégées par le droit international des droits de l'Homme. «Les autorités françaises doivent abandonner les réponses répressives aux rassemblements spontanés de solidarité avec la Palestine. Toutes les manifestations pacifiques sont protégées par le droit international relatif aux droits de l'Homme et doivent être facilitées par les autorités, même si elles n'ont pas été formellement notifiées à l'avance», a écrit l'ONG sur le réseau social X. «Au cours de la semaine écoulée, ces manifestations ont été interdites à titre préventif à Paris, à Lyon et à Alençon», précise l'ONG. Pour cette organisation de défense des droits de l'Homme, le déploiement de drapeaux, de symboles ou de banderoles est une forme légitime d'expression protégée par le droit à la liberté d'expression, qui ne peut être restreinte que dans des «circonstances limitées et exceptionnelles». De son côté, le Bureau d'Amnesty International auprès des institutions européennes a appelé la France à cesser de réprimer les manifestations pro-palestiniennes «spontanées» dans le pays. Alors que les agressions de l'armée d'occupation sioniste se poursuivent à Ghaza, des rassemblements spontanés et des marches ont lieu, ces dernières semaines, dans toute la France pour exprimer l'inquiétude et la solidarité avec le peuple palestinien.

Ahsene Saaid /Ag.

Journée nationale du livre et de la bibliothèque Lancement en juillet d'une plateforme numérique destinée aux publications du HCA

Une nouvelle plateforme numérique dédiée à toutes les publications du Haut conseil de l'amazighité (HCA) sera lancée en juillet, a indiqué, ce vendredi, le secrétaire général du HCA, Si El-Hachemi Assad, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque (7 juillet), abritée cette année par la wilaya d'Illizi.



Dans une allocution prononcée à l'ouverture de la cérémonie commémorative de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, M. Assad a fait savoir «qu'une nouvelle plateforme numérique destinée aux publications du HCA sera lancée avec contenu à la portée des chercheurs et des lecteurs algériens intéressés par la langue et la culture amazighes, et ce, à l'occasion la célébration de la 62e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse». En outre, le HCA procèdera à la réception d'une série de dons de livres offerts par des personnalités nationales éminentes, ayant exprimé leur volonté de contribuer à la protection et à la préservation de la Mémoire nationale, ajoute le même responsable. M. Assad a précisé que le HCA «enregistre avec une grande fierté le succès remarquable du livre écrit en amazighe, désormais présent sur toutes les étagères des bibliothèques dans plusieurs wilayas», ajoutant dans le même sillage, qu'un nombre considérable des jeunes chercheurs «se lancent en force dans le domaine de l'écriture en langue amazighe». A noter que l'objectif constant du HCA consiste en le renforcement de la publication du livre écrit en amazighe tout en permettant la présence de toutes les publications dans les expositions nationales et internationales du livre, et dans les manifestations culturelles officielles organisées par les départements ministériels, partenaires du même organisme, selon le même responsable. Dans le même sillage, il a affirmé que la place du livre «demeurera centrale dans le programme des activités du Conseil qui organise avec un grand professionnalisme le Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, et ce grâce au patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune garantissant un cadre compétitif en vue de mettre en avant l'innovation et de promouvoir la culture amazighe, ce qui a été concrétisé avec la publication de toutes les œuvres couronnées dans les quatre dernières éditions, avec 40 publications dans la littérature, la linguistique, le patrimoine immatériel, les recherches technologiques et la numérisation». M. Assad a ajouté que le HCA «a publié six nouveaux ouvrages depuis le début de l'année», un effort culturel qui, a-t-il dit, insufflera un nouvel élan à la mémoire nationale, protégera le patrimoine culturel et linguistique national, enrichira la bibliothèque nationale et préservera la sécurité identitaire». A cette occasion, le même responsable a passé en revue les principales réalisations du HCA qui célèbre le 29e anniversaire de sa création, en

matière d'écriture, de livre, de traduction et de publication, ce qui a permis, a-t-il dit, de bâtir une base de données cognitive qui a créé la 1er bibliothèque numérique, au titre de la promotion de la langue amazighe, d'autant plus que les efforts se poursuivent, en vue de renforcer le capital du HCA, afin de se hisser à la hauteur des importants espaces de documentation dans le pays. Le SG du HCA s'est en outre félicité de l'instauration, par le président de la République, de la Journée nationale du livre et de la bibliothèque, en reconnaissance de la place du savoir et de la culture dans l'espace public et en commémoration de l'acte odieux de l'Organisation de l'armée secrète (OAS) relevant de l'Armée coloniale française en 1962, à savoir l'incendie de la bibliothèque universitaire de la ville d'Alger qui regorgeait d'ouvrages culturels et scientifiques ayant dépassé 500 000 livres et manuscrits, un crime d'Etat qui s'ajoute aux crimes du colonialisme français en Algérie. Selon l'intervenant, le HCA a adhéré à la célébration de cette journée nationale distinguée, mû par sa foi en son rôle, en tant qu'instance officielle en charge d'activer l'action culturelle sur le terrain, dans l'objectif de promouvoir la langue amazighe. Il a appelé les jeunes universitaires et les associations culturelles au niveau local, à contribuer à la démarche de transcription du patrimoine culturel et linguistique local et à encourager la publication en langue amazighe et en écriture authentique «tiffinagh». M. Assad a, d'autre part, animé une conférence scientifique sur «les efforts de l'Etat en matière de promotion du livre et de la lecture en langue amazighe en Algérie», à travers laquelle, il a présenté un exposé sur les activités dudit Commissariat et les efforts de promotion de tamazight. Le conférencier a, également, évoqué l'enseignement de la langue amazighe dans les deux wilayas d'Illizi et de Tamanrasset, citant certaines difficultés auxquelles est confrontée le processus d'enseignement. En marge de cette conférence scientifique, dont les travaux se sont déroulés à la salle des conférences de la résidence officielle de la wilaya «Tassili», en présence des autorités locales, des élus, de l'Amenokal du Tassili N'ajjer, de membres de la famille révolutionnaire, d'associations culturelles et de représentants de la société civile et 6 enseignants de la langue amazighe dans la wilaya d'Illizi, ont été honorés. Au terme de cette visite, M. Assad a animé une rencontre interactive avec la société civile, dans laquelle, il a mis l'accent sur les efforts déployés pour la promotion de la langue amazighe, toutes variétés linguistiques confondues.

Belkacem Sibous / Ag.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 06 / 2024

Programme : FGSC 2024

Intitulé de l'Opération : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES (FORAGES et STATIONS DE POMPAGES)

Mr Le WALI DE LA WILAYA DE TISSEMSILT représenté par Mr le Directeur des Ressources en Eau de la Wilaya de Tissemsilt lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence des Capacités Minimales en vue de :

Intitulé du Projet : Acquisition des Equipements pour les Infrastructures Hydrauliques (Forages et Stations de Pompage)

N° LOT	INTITULE DE PROJET
01	Acquisition des Equipements (Forages)
02	Acquisition des Equipements (Stations de Pompage)

Tout soumissionnaire désireux de participer à cet Appel d'Offre Ouvert avec Exigences des Conditions Minimales doit Obligatoirement répondre aux Conditions suivantes :

C1- Avoir une Qualification Catégorie 03 ou plus, en Travaux Hydrauliques Activité Principale en Cours de Validité avec le code 34-709. Ou bien Avoir un Registre de Commerce portant un Code des Codes suivants relatifs aux Equipements Hydrauliques :

105105, 105109, 105111, 305042, 309009, 426501, 426502, 440104, 505022, 508001

C2- Un Chiffre d'Affaire moyen des 03 dernières années supérieure ou égale 3.000.000 DA Justifié par C20 ou Attestation d'Activité et visés par les Services des impôts

Tout soumissionnaire désireux d'obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres, peut en faire la demande au service contractant par lettre, télégramme ou télécopie envoyer à :

La direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tissemsilt, Adresse : Route d' ALGER 38000 TISSEMSILT Tel : 046.56.72.21 Fax : 046.56.72.20

Les soumissionnaires peuvent participer à un lot ou plus et il n'a droit qu'au plus 02 lots

Les soumissionnaires doivent joindre à leurs offres les documents exigés par la réglementation en vigueur en trois enveloppes :

1. Le Pli du DOSSIER DE CANDIDATURE est composé des documents suivants :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Déclaration de Candidature dûment signée, cachetée et remplie,	01
02	Déclaration de Probité, dûment remplie, cachetée et signée.	01
03	Copie du Statut de l'entreprise en cas d'une Société,	01
04	Copie du Certificat de qualification et de classification professionnelle en Hydraulique, catégorie 03 ou plus, activité Principale en cours de validité avec le code 34-709. ou un Registre de Commerce portant le Code relatif aux Equipements Hydrauliques : 105105, 105109, 105111, 305042, 309009, 426501, 426502, 440104, 505022, 508001.	01
05	Copie des Attestations d'activités ou C 20 montrant les chiffres d'affaire, des Trois dernières années visés par les services des impôts	01
06	Liste des Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec Précision du Nom de l'Engin, sa Marque et son Matricule	01
07	Liste des Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier par Précision du Nom de la Personne, son Grade et son Numéro d'Immatriculation de la CNAS	01

2. Le Pli de l'OFFRE TECHNIQUE est composé des documents suivants :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Instruction aux Soumissionnaires signée, cachetée et paraphée par le soumissionnaire	01
02	Déclaration à Souscrire dûment signée, cachetée et remplie,	01
03	Délai + Planning des travaux	01
04	Mémoire Technique Justificatif des Capacités du Soumissionnaire Signé et Cacheté	01
05	Les Moyens Matériels à mettre en œuvre au Chantier avec justification (Carte grise Assurances) ou Matériel Non Roulant Facture Définitive +PV d'Huissier	01
06	Les Moyens Humains à mettre en œuvre au Chantier avec justification (diplômes + Attestations d'Affiliation de la CNAS de) valide à la date d'ouverture des offres.)	01
07	Le Présent Cahier des Charges (CPS, CPC et CPT) dûment signé et cacheté	03

3. Le Pli de l'OFFRE FINANCIERE est composé des documents suivants :

N°	PIECE ou DOCUMENT	NBR
01	Copie de la Lettre de Soumission dûment signée, cachetée et remplie,	p/Lot
02	Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli en Lettre et en Chiffre, Signé et Cacheté	p/Lot
03	Détail Quantitatif et Estimatif dûment rempli en Chiffre et en Lettre, Signé et Cacheté	p/Lot

Les Trois enveloppes seront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N°/2024 »

(À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES (FORAGES et STATIONS DE POMPAGES)

Les offres seront déposées par Porteur à l'adresse suivante :

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TISSEMSILT (Secrétariat du Directeur) Adresse : Route d' ALGER 38000 TISSEMSILT

La Durée de Préparation des offres est à Quinze (15) Jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP La Date de dépôt des offres est fixée au Quinzième (15^{ème}) Jour de la durée de Préparation des Offres avant 12h30.

Ouverture des offres des Candidatures, techniques et Financières :

La date d'ouverture des plis est fixée au Quinzième (15^{ème}) JOURS de la durée de préparation des offres à 13h30 au siège de la direction des ressources en eau de la Wilaya de Tissemsilt. En cas d'un jour férié, l'ouverture sera le jour suivant Les soumissionnaires sont invités et convoqués à assister à la séance d'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours augmentés par la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : 1548
- Gendarmerie nationale : 1055
- Sonelgaz : 3303
- Alerte kidnapping : 104
- Personnes en difficulté ou en détresse : 1527
- SOS Sécurité : 112
- SOS Santé : 115

Urgences

- SAMU : 021 23 50 50
- Police : 17
- Protection civile : 14
- Gendarmerie nationale : 021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers : 021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger : 021 73 00 73
- Centre antipoison : 021 97 98 98
- Centre des grands brûlés : 021 63 29 95
- Institut Pasteur : 021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha : 021 23 35 35
- CHU Aït Idir : 021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun : 021 91 21 63
- CHU Beni Messous : 021 93 15 50
- CHU Kouba : 021 28 33 33
- CHU Bab El Oued : 021 96 06 06
- CHU Bologhine : 021 95 82 24
- CHU El Kettar : 021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja : 021 54 05 05
- Hopital Tixeraine : 021 55 01 10
- Hopital Zéralda : 021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie : 021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : 021 74 24 28
- Tassili Airlines : 021 50 98 58
- Air France : 021 98 04 04

Dépannages

- Gaz : 021 68 44 00
- Electricité : 021 68 55 00
- Service des eaux : 021 67 50 30

Radios

- Chaîne I : 021 21 48 37
- Chaîne II : 021 69 11 70
- Chaîne III : 021 48 15 15
- Radio El Bahdja : 023 70 99 99
- Jil FM : 021 69 27 27
- ENRS : 021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom : 100
- Serveur vocal chèques postaux : 1530
- Seaal : 3394
- Scouts musulmans algériens : 3033
- Association algérienne de psychiatrie : 1512
- Réclamations : 18
- Renseignements / Réveil : 19
- Télégramme : 13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : 026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi : 021 74 82 52
- Hôtel Hilton : 021 21 96 96
- Hôtel Sheraton : 021 37 77 77
- Hôtel Mercure : 021 24 59 70
- Hôtel Ibis : 021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier : 021 73 65 06
- Hôtel Safir : 0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh : 021 45 23 58
- Hôtel Mazafran : 021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda : 023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba : 021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba : 023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or : 021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : 029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : 029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : 029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun : 049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar : 049 96 99 33



22h30 : Le phénomène Mbappé

A découvrir, l'histoire captivante de Kylian Mbappé, de ses débuts à Bondy jusqu'au sommet du football mondial. Ce documentaire offre un regard intime sur l'homme derrière le joueur, révélant ses motivations profondes et son engagement envers les causes sociales...



20h10 : Zone interdite



Pendant un an, des caméras ont suivi des Français prêts à tout pour transmettre ou sauver leurs maisons de famille. Jasmin et sa femme Nadège transforment la villa familiale en maison d'hôtes. Romain veut racheter en viager la maison de ses parents. Robert a mis en place une donation de son vivant...

20h10 : Le marginal



L'impressionnant palmarès de Philippe Jordan, un commissaire de police, provoque la gêne de ses supérieurs hiérarchiques qui, s'ils apprécient ses résultats, refusent de cautionner ses méthodes. Un exploit de trop et Jordan est renvoyé de Marseille, où on l'avait exilé depuis deux ans...

21h55 : Jason Bourne



A Reykjavik, dans un repaire de pirates informatiques, Nicky Parsons, ancienne analyste, parvient à infiltrer le service informatique des services secrets américains. Bien que localisée par Heather Lee, brillante informaticienne de la CIA, elle réussit à récupérer sur une clef USB de nombreux documents...

20h10 : Homefront



Suite à un drame survenu lors d'une transaction de drogue, Phil Broker, un ancien agent de la DEA, la brigade des stupéfiants, vit retiré dans une ville tranquille de Louisiane, avec sa fille Maddy. Un jour l'adolescente, qui subit les réprimandes d'un garçon à l'école, lui donne un coup de poing...

20h05 : Le siècle des explorateurs



Au début du XX^e siècle, des figures emblématiques comme Hélène Boucher, Roland Garros, Howard Carter, Robert Peary, Hiram Bingham et Roald Amundsen se lancent dans des explorations audacieuses, des pôles aux espaces aériens...

20h10 : La proposition



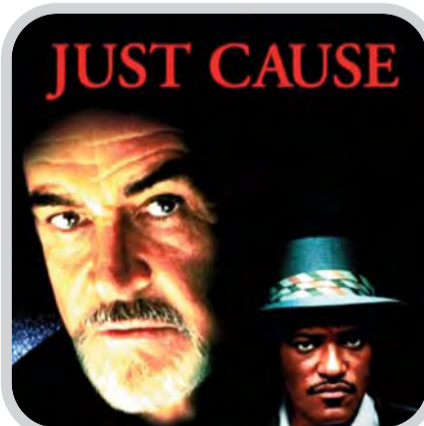
Depuis trois ans, Andrew Paxton est l'assistant très dévoué de Margaret Tate, cadre impitoyable chez un éditeur new-yorkais de renom. Quand Margaret, citoyenne canadienne, est menacée d'expulsion parce qu'elle n'est pas en règle avec le ministère de l'Immigration...

21h40 : Le Monde perdu



John Hammond demande au docteur Ian Malcolm de se rendre sur le «Site B», une île sur laquelle les animaux préhistoriques de Jurassic Park se sont multipliés. Le scientifique accepte sans sourciller, d'autant plus que sa fiancée Sarah s'y trouve déjà, en compagnie de trois chercheurs...

19h55 : Juste cause



Paul Armstrong, un brillant professeur de droit, partisan déclaré de l'abolition de la peine de mort, est contacté par une vieille dame, qui le prie de prendre la défense de son petit-fils, Bobby Earl Ferguson, condamné à mort huit ans auparavant pour le viol et l'assassinat d'une fillette de 11 ans...

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : 0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : 0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : 021 50 91 91
- Rabah Bitat - Annaba : 038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran : 041 59 10 77
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : 023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine : 031 81 01 24
- 8 Mai 1945 - Sétif : 0651 88 73 66

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : 035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine : 031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine : 031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba : 038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba : 038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif : 036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : 041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran : 041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran : 041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : 043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : 043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : 043 32 30 25

EN

L'heure est au rattrapage !

Pas le temps de cogiter. Alors que la défaite cuisante face à la Guinée n'est pas encore digérée, la sélection nationale s'est envolée, hier après-midi, à destination de Kampala City pour y affronter, lundi à 17h, l'équipe ougandaise.

Un match comptant pour la 4e journée des éliminatoires pour la Coupe du monde 2026. Au vu du classement du Groupe G, à l'issue de la 3e journée, les cartes sont complètement redistribuées. On constate un regroupement en tête de quatre équipes partageant la première place avec six points chacune. Il s'agit de l'Algérie, la Guinée, l'Ouganda et le Mozambique, alors que le Botswana (3 points) et la Somalie (0 point), ferment la marche. Ce n'est pas le scénario attendu, mais à présent il s'agit, pour les Verts, d'éviter de nouvelles complications. Cela passe inexorablement par une victoire à Kampala. Les poulains de Petkovic sont-ils en mesure de ramener les trois points dans leurs bagages ? Si on se fie à leur piètre prestation contre les Guinéens, ce jeudi, il n'y a pas de quoi être optimiste. Mais voilà, en football aucun match ne ressemble à un autre. Atal et ses camarades sont capables d'un sursaut d'orgueil sachant qu'une nouvelle contre performance pourrait compromettre leurs chances de qualification. Pour ce faire, il va falloir apporter des changements au sein de l'équipe, comme l'a laissé entendre le coach national. D'ailleurs, à ce propos, Petkovic a eu une discussion franche avec Bennacer avant le départ vers Kampala. L'absence du milieu de terrain du Milan AC lors de la rencontre contre le Syli National a surpris beaucoup de monde. Les explications du sélectionneur pour justifier sa mise sur le banc n'ont pas été vraiment convaincantes. Son groupe n'ayant pas réussi à mater les Guinéens, il



est dans l'obligation de changer son fusil d'épaule. D'autant que plus que la défaite, c'est le rendement des joueurs alignés qui est remis en cause. Que ce soit en défense, au milieu ou en attaque, aucun élément n'a vraiment répondu aux attentes des supporters de l'équipe nationale. Petkovic parle d'un déficit mental et une absence de communication. C'est à lui de trouver rapidement les solutions et de rectifier le tir. En tant que technicien avéré, il doit justifier son statut sous peine d'attirer davantage les

foudres des fans dont certains regrettent déjà le départ de Belmadi, même si ce dernier a échoué dans sa mission. Pour cette rencontre, l'entraîneur national doit composer sans son capitaine d'équipe, Yacine Brahimi, décevant face à la Guinée et qui souffre d'une lésion aux ischio-jambiers. D'ailleurs, le joueur d'Al Gharafa a été autorisé à quitter le groupe. « J'ai ressenti une douleur au niveau des ischio-jambiers. J'ai fait le test avec le médecin et il a découvert un petit œdème et donc une lésion. Je

suis triste de ne pas pouvoir jouer ce match, mais j'ai pleinement confiance en mes coéquipiers », a-t-il déclaré avant de quitter le Centre technique national de Sidi Moussa (CTN). On pensait que Petkovic allait le remplacer en appelant un nouveau joueur. Tout le monde pensait évidemment à Belaïli, finalement il n'en fut rien. Visiblement, le coach fait toujours confiance au même groupe. Un groupe qui est dans l'obligation de se rattraper.

Ali Nezlioui

JO 2024 de judo

Mohamed El Mahdi Lili sera de la partie

Le judoka Mohamed El Mahdi Lili (+100 kg) est qualifié pour les Jeux olympiques de Paris 2024, a annoncé ce samedi la Fédération algérienne de judo (FAJ). Outre Lili, le judo algérien sera représenté par deux autres athlètes, et pas des moindres. En effet, Messaoud Dris (-73 kg) et Amina Belkadi (-63 kg), champions d'Afrique en titre, ont officialisé leur participation à la messe olympique au mois de mars dernier et vont ainsi prendre part à des olympiades pour la

première fois de leur carrière, tout comme Lili. À 48 jours du coup d'envoi de la 33e édition des Jeux olympiques, prévus du 26 juillet au 11 août dans la capitale française, le contingent algérien qualifié pour les JO de Paris passe à 40 athlètes dans 14 disciplines : lutte (8), athlétisme (4), boxe (5), escrime (5), aviron (2), canoë-kayak (1), tir sportif (3), gymnastique (1), cyclisme (2), voile (2), haltérophilie (1), Badminton (2), tennis de table (1) et judo (3).

Tour du Cameroun de cyclisme (8e étape)

Victoire de l'Algérien Abdallah Benyoucef

L'Algérien Abdallah Benyoucef a brillamment remporté la huitième étape de l'édition 2024 du Tour cycliste du Cameroun, disputée ce samedi matin, sur une distance de 95 kilomètres entre Yaoundé et Ngomedzap. Benyoucef a bouclé la distance 2h05:01, devant son compatriote Hamza Megnouche, entré en deuxième position en 2h05:02, au moment où le Burkinabé Vincent Mouni a complété le podium, également en 2h05:02. Au classement général individuel, le

Camerounais Clovis Kamzong Abossolo reste leader, devant Abdallah Benyoucef (2e) et Ayoub Sahiri (3e), alors qu'au classement général par équipes, c'est la sélection algérienne qui reste leader. Autre bonne performance pour l'Algérie à l'issue de cette 8e étape, celle d'Ayoub Sahiri, qui a conservé aussi bien le maillot à pois rouges, destiné au meilleur grimpeur, que le maillot blanc, destiné au meilleur espoir de moins de 23 ans. L'Algérie participe avec six coureurs à cette

compétition internationale, qui se déroule en neuf étapes, du 31 mai au 9 juin au Cameroun. Les autres représentants dans ce Tour du Cameroun sont Zaki Boudar, Oussama Mimouni et Slimane Badlis. Outre la sélection nationale algérienne, dirigée par le coach Samir Allam, onze autres équipes sont engagées dans cette compétition, dont la prochaine étape, la neuvième, est prévue dimanche, sur une distance de 108 kilomètres, entre Ngoulmakong et Yaoundé.

Infrastructures

Le stade de Douera est presque prêt

Le ministre de l'Habitat, Mohamed Belarbi, a visité hier le stade Ali-Ammar de Douera afin de voir les avancées des travaux de finition. Il a pu ainsi constater les travaux effectués sur le parvis avec l'installation de jets d'eau et d'écrans ainsi que l'installation du nom du stade en arabe au-dessus de l'entrée principale. A l'intérieur outre les écrans géants, des écrans LED en bandeau ont été installés tout au long du pourtour du deuxième étage des tribunes. Le ministre, qui s'est rendu au stade en compagnie du directeur de la Télévision publique, a vu aussi les installations techniques en vue de la diffusion des matchs et a ordonné une accélération des essais afin de se préparer à faire un match test. Par ailleurs, l'état de la pelouse est aussi dans un excellent état. Aucune date de livraison du stade n'est annoncée mais le MC Alger espère pouvoir bénéficier de ses nouvelles installations dès la saison prochaine en septembre.

Ligue 1 (28e journée)

Statu quo dans la course à la deuxième place, l'ESBA refuse de mourir

L'ES Ben Aknoun a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en dominant l'Entente de Sétif (1-0), en match disputé vendredi après-midi à Alger, pour le compte de la 28e journée de Ligue 1, alors que les deux prétendants à la deuxième place, le CS Constantine et le CR Belouizdad ont fait match nul respectivement (1-1) contre le MC Oran (0-0) et le MC Alger. Malgré la difficulté de la tâche, face à un adversaire condamné à gagner pour espérer se sauver du purgatoire, l'Aigle noir avait commencé par tenir bon, se procurant même quelques belles occasions de scorer. Mais l'expulsion de deux de ses joueurs a fini par inverser la donne, et l'ESBA en a pleinement profité, en marquant le but de la victoire en toute fin de match, par l'inévitable Abderrahmane Hachoud (84'). Un succès qui porte le capital de l'Etoile à 32 unités, soit à une longueur du MC Oran, qui est allé chercher un bon nul de son déplacement chez le CS Constantine (1-1). En effet, après l'ouverture du score par les Sanafir, grâce à Bouguerra (15'), les gars d'El Hamri ont réagi de manière quasi immédiate, grâce à Kerroum, qui inscrit le but de l'égalisation à la 22'. Un but ô combien important pour les Oranais, car il les maintient devant leur principal concurrent pour le maintien, l'ESBA, alors que le CSC a laissé filer deux

nouveaux points à domicile, en l'espace d'une semaine, et qui risquent de lui coûter très cher dans la course à la deuxième place, surtout que son principal concurrent, le CR Belouizdad ne donne pas l'impression de vouloir lâcher prise. Le Chabab a réussi en effet à grignoter un point dans le derby algérois face au MCA (0-0), se maintenant ainsi à la deuxième place du classement général, ex-aequo avec le CSC, avec 50 points pour chaque club. Autant dire que rien n'est encore joué pour cette fameuse deuxième place, qualificative pour la prochaine édition de la Ligue des Champions, et que la lutte sera probablement acharnée entre ces deux clubs dans ce qui reste du parcours. Ce qui devrait être le cas même pour l'US Biskra, battue (2-1) chez le MC El Bayadh et qui se voit sérieusement menacée de relégation, surtout qu'elle aura un calendrier relativement difficile dans cette dernière ligne droite du parcours. En effet, après avoir réalisé un bon début de saison, les Zibans se sont compliqués la vie pendant la phase retour, en enchaînant les mauvais résultats, aussi bien à l'extérieur qu'à domicile. D'ailleurs, l'USB n'a récolté que deux points au cours des six derniers matchs, et cette situation a fini par la plonger en plein dans la zone de turbulences, à seulement trois journées de la tombée de rideau. L'USB

doit donc se ressaisir et au plus vite, au risque de se faire supplanter par le MCO et l'ESBA. De son côté, l'USM Alger avait commencé par mener à Béchar, grâce à l'auto-goal de Benamar (28'), avant de subir un incroyable retournement de situation (2-1), après les réalisations de Bouchiba (39') et Souibaâ (88'). Autre club algérois à avoir laissé des plumes au cours de cette 28e journée, le Paradou AC, qui s'est incliné (2-0) chez le NC Magra, alors que la JS Kabylie a réussi à ramener un bon nul de son déplacement chez l'ASO Chlef (1-1), alors qu'elle avait commencé par être menée au score. Le carton du jour est à mettre à l'actif de l'USM Khenchela, qui est allé l'emporter (5-2) chez la lanterne-rouge, l'US Souf, grâce notamment à Omoyele, auteur d'un triplé aux 2', 67' et 69', alors que côté USS, c'est Hadj-Saâd qui s'était offert un doublé aux 58' et 84'. Un précieux succès, qui permet à l'USMK de se hisser à la 9e place du classement général, avec 38 points, alors que l'USS (dernier/7pts) est déjà relégué en Ligue 2. Tous les matchs de cette 28e journée se sont joués à huis clos, sur décision des hautes instances du football national, consécutivement aux fâcheux incidents qui ont entaché le match en retard de lundi dernier, entre le CSC et l'USMA (1-1).

Journée nationale de l'artiste

Larbaoui préside la cérémonie de remise du Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs

Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, ce samedi au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), la cérémonie de remise du Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs, et ce, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Le Prix Ali-Maâchi du président de la République pour les jeunes créateurs marque l'anniversaire de l'assassinat de l'artiste-martyr Ali Maâchi par les forces coloniales un 8 juin 1958. Lors de la cérémonie, des membres de la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) ont remis au Premier ministre un livre destiné au président de la République sur l'apport de cette troupe artistique à la glorieuse Révolution de libération. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artiste (8 juin). Elle est organisée par le ministère de la Culture et des Arts, sous le haut patronage du président de la République, qui attache un intérêt particulier à la promotion de la culture, à la place de l'ar-

tiste, à l'encouragement de la recherche et de la production dans les différents arts et à la création d'un environnement propice à l'éclosion des talents artistiques. Le Prix du président de la République récompense les premiers lauréats dans plusieurs domaines artistiques et littéraires, notamment la poésie, le théâtre, l'écriture dramaturgique, la création musicale, le cinéma et les arts plastiques. Outre la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, la cérémonie a été rehaussée par la présence du conseiller du président de la République chargé de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle et de la Culture, Mohamed Seghir Saâdaoui, et de membres du gouvernement.

Zineb Ouabou



Présidentielle

Révision exceptionnelle des listes électorales du 12 au 27 juin

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce samedi, un décret présidentiel fixant la période de révision exceptionnelle des listes électorales entre le 12 et le 27 juin 2024, en prévision de la Présidentielle anticipée du 7 septembre prochain. La révision exceptionnelle des listes électorales est supervisée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à qui incombe, aux termes de l'article 53 de la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de «tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs, composé de l'ensemble des listes électorales des communes et des postes diplomatiques et consulaires». Ledit article prévoit que «l'Autorité indé-

pendante veille à la révision des listes électorales de manière périodique et à l'occasion de chaque consultation électorale ou référendaire, conformément à la législation en vigueur». Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait récemment déclaré que l'instance œuvrait inlassablement à mobiliser tous les moyens humains et matériels afin de préparer, dans les meilleures conditions, l'élection présidentielle du 7 septembre prochain, y compris la révision exceptionnelle des listes électorales, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral. Lors des élections locales du 27 novembre 2021 (APC/APW), le corps électoral était constitué de 23 717 479 électeurs et électrices.

Le génocide continue 210 martyrs et 400 blessés dans l'agression sioniste au centre de Ghaza

Au moins 94 Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés, ce samedi, dans un nouveau massacre commis par les forces sionistes dans le camp de Nuseirat et diverses zones du gouvernorat central de la bande de Ghaza, selon les autorités sanitaires palestiniennes. Les corps d'au moins 94 Palestiniens tués dans les attaques contre Al Nuseirat et d'autres zones du centre de Ghaza, ainsi que des dizaines de blessés lors de ces attaques, sont arrivés ce samedi à l'hôpital des martyrs d'Al Aqsa, indique la même source. L'Hôpital des martyrs d'Al-Aqsa, l'un des seuls hôpitaux encore fonctionnels à Ghaza, fonctionne actuellement grâce à un seul générateur électrique et pourrait être mis hors service alors que des dizaines de blessés étaient encore dans les rues. Le porte-parole de l'hôpital des martyrs d'Al-Aqsa dans la ville de Deir al-Balah, Khalil Al-Dakran a déclaré que «l'hôpital est surpeuplé et qu'il n'y a pas de place pour accueillir davantage de blessés». Al-Dakran a également appelé la communauté internationale et les organisations des Nations unies à intervenir pour mettre fin à «l'agression brutale» de l'entité sioniste contre Ghaza. Selon des médias, ce nouveau massacre coïncide avec une incursion soudaine de véhicules militaires sionistes à l'est et au nord-ouest du camp de Nuseirat. Des véhicules sionistes ont également pénétré près du pont de Wadi Ghaza, sur la route Salah al-Din, au centre de la bande, et ont étendu leur incursion à l'est de Deir al-Balah et dans les camps de Bureij et al-Maghazi, selon des médias. L'agression génocidaire contre Ghaza qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, a fait plus de 120 000 victimes entre martyrs et blessés parmi les Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, et près de 10 000 disparus dans un contexte de destruction massive et de famine qui a coûté la vie à des dizaines de personnes.

Vente de moutons pour Aïd El Adha

Grosse affluence au point de vente de l'ALVIAR à Birtouta

Depuis les premières heures de ce samedi, des centaines de citoyens se pressent pour acheter leurs moutons de l'Aïd auprès du point de vente de la Société algérienne des viandes rouges (ALVIAR) à Birtouta, Alger. Les prix concurrentiels annoncés, mercredi passé par l'ALVIAR entre 59 000 et 90 000 DA, ont visiblement attiré une foule à Birtouta pour choisir, voire acheter leur mouton pour Aïd El Adha. De son côté, le directeur général de l'ALVIAR, Ali Zinai, a fait savoir que cette opération de vente se poursuivra jusqu'à la veille de l'Aïd, avec des moutons disponibles à des prix selon leur taille : 59 000, 79 000 et 90 000 DZD. Il a également assuré que l'approvisionnement en bétail, provenant principalement de la ferme principale de l'entreprise située à Djelfa, se fera quotidiennement en fonction de la demande.

CSJ

Appel à la jeunesse à participer à la vie politique et à contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle

Le président du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a appelé, ce samedi à partir de Mascara, la jeunesse à «s'impliquer dans la vie politique et à contribuer à la réussite de l'élection présidentielle prochaine». S'exprimant dans une allocution qu'il a prononcée dans le cadre du Forum des jeunes de Mascara, organisé à la bibliothèque centrale de l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara, en présence du ministre des Moudjahidine et Ayants droit, Laïd Rebigua, M. Hidaoui a affirmé que «le Conseil supérieur de la jeunesse œuvre, depuis sa création en 2022, à sensibiliser les jeunes à l'importance de leur contribution efficace dans l'édification de l'Algérie nouvelle dans tous les domaines, dont celui de la politique», exhortant cette frange de la population «à la nécessité de sa participation à la vie politique et à contribuer à la réussite de la prochaine élection présidentielle». Il a, d'autre part, ajouté que la mission de son instance est «la sensibilisation du milieu de jeunesse de l'ensemble du pays à l'impor-

tance de s'inscrire dans les fichiers électoraux, en vue d'élargir la participation de cette frange de la société dans la prochaine échéance électorale pour laquelle le président de la République Abdelmadjid Tebboune a convoqué le corps électoral pour le 7 septembre prochain». Par ailleurs, M. Hidaoui a appelé les membres du Conseil à la nécessité de «s'ouvrir à toutes les franges de la société et à œuvrer à présenter des idées et des propositions allant dans le sens de la poursuite de la contribution à l'édification de l'Algérie nouvelle, dont le président de la République a posé les fondements. «Il a fait observer que le Conseil supérieur de la jeunesse a élaboré un riche programme articulé autour de deux axes, dont le premier porte sur la «sensibilisation électorale», à travers des actions de proximité menées par ses membres, en vue de sensibiliser les jeunes à l'importance de la participation dans les échéances électorales, tandis que le second est inhérent à l'éducation politique, qui

visé à les inviter à participer à la vie politique. M. Hidaoui a affirmé que l'instance qu'il préside a trouvé devant elle «le champ ouvert pour mener son action en toute liberté, grâce à l'intérêt qu'accorde le président de la République à notre instance et à la jeunesse en particulier». Il convient de signaler que le président du Conseil supérieur de la jeunesse a visité, en compagnie du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, dans le cadre du Forum des jeunes de Mascara, qui se tient sous le slogan «participation efficace pour un développement durable», les ateliers de formation organisés dans le cadre de cette manifestation. Plusieurs thématiques sont abordées dans ces ateliers, dont «l'importance de l'habilitation politique des jeunes dans l'élaboration de la décision», «le rôle des jeunes dans le développement de l'agriculture», «La citoyenneté numérique», «l'innovation, l'entrepreneuriat et l'économie de la connaissance».